

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXXIV^e ANNEE. - N° 4

MARDI 13 JANVIER 2015

BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

SOMMAIRE DU 13 JANVIER 2015

	Pages		Pages
ARRONDISSEMENTS			
CAISSES DES ECOLES			
Caisse des Ecoles du 14^e arrondissement. — Désignation des représentants de la Caisse des Ecoles au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (Arrêté du 31 décembre 2014)	94	Arrêté n° 2014 T 2249 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Gaston Tessier, à Paris 19 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015)	97
MAIRIES D'ARRONDISSEMENT			
Mairies d'arrondissement. — Nomination des coordonnateurs et des contrôleurs municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des opérations du recensement de la population prévues en début d'année 2015 dans chacun des vingt arrondissements (Arrêté du 31 décembre 2014).....	95	Arrêté n° 2014 T 2369 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue d'Avron, à Paris 20 ^e (Arrêté du 2 janvier 2015).....	98
VILLE DE PARIS			
DELEGATIONS - FONCTIONS			
Fixation de la composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury, relative à la désignation d'un maître d'œuvre pour l'opération de rénovation partielle du Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, à Paris 4 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015)	96	Arrêté n° 2014 T 2371 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Pelleport, à Paris 20 ^e (Arrêté du 2 janvier 2015).....	98
CIMETIERES - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS			
Prise de mesures conservatoires concernant la concession référencée 131 P1857 située dans le cimetière de l'Est (Père Lachaise) (Arrêté du 5 janvier 2015).....	97	Arrêté n° 2015 T 0001 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue du Faubourg Saint-Antoine, à Paris 11 ^e et 12 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015)	99
VOIRIE ET DEPLACEMENTS			
Arrêté n° 2014 T 2240 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard de la Villette, à Paris 10 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	97	Arrêté n° 2015 T 0003 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement et de circulation générale boulevard Vincent Auriol, rue Clisson, rue Baudoin, rue Dunois, et rue du Chevaleret, à Paris 13 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015)	99
		Arrêté n° 2015 T 0004 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Saint-Martin, à Paris 3 ^e (Arrêté du 8 janvier 2015)	100
		Arrêté n° 2015 T 0005 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Tocqueville, à Paris 17 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015)	100
		Arrêté n° 2015 T 0006 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Charles Fourier, à Paris 13 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015) ...	100
		Arrêté n° 2015 T 0010 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Vercingétorix, à Paris 14 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	101
		Arrêté n° 2015 T 0011 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement et de circulation générale boulevard Auguste Blanqui et rue Vulpian, à Paris 13 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	101
		Arrêté n° 2015 T 0013 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rues de la Sablière et Georges Saché, à Paris 14 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	102

Arrêté n° 2015 T 0014 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue David d'Angers, à Paris 19 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	102
Arrêté n° 2015 T 0015 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Curial, à Paris 19 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	102
Arrêté n° 2015 T 0016 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Nicolo, à Paris 16 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	103
Arrêté n° 2015 T 0019 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de l'Ourcq, à Paris 19 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	103
Arrêté n° 2015 T 0022 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai d'Anjou, à Paris 4 ^e (Arrêté du 8 janvier 2015).....	103
Arrêté n° 2015 T 0024 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai Bourbon, à Paris 4 ^e (Arrêté du 8 janvier 2015).....	104
Arrêté n° 2015 T 0025 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Arago et rue du Faubourg Saint-Jacques, à Paris 14 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	104

PREFECTURE DE POLICE

ORDRE PUBLIC ET CIRCULATION

Arrêté n° 2015 T 0032 instituant, à titre provisoire, la modification de la règle de circulation des véhicules avenue de la Porte Montmartre, à Paris 18 ^e (Arrêté du 7 janvier 2015).....	105
Arrêté n° 2014 T 2368 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Riquet, à Paris 19 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	105
Arrêté n° 2015-00006 modifiant les règles d'arrêt et de stationnement avenue Matignon, à Paris 8 ^e (Arrêté du 5 janvier 2015).....	105
Arrêté n° 2015-00007 portant réservation de places de stationnement pour les véhicules CD-CMD de l'ambassade du Sultanat d'Oman, à Paris 16 ^e (Arrêté du 6 janvier 2015).....	106

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION

Arrêté n° 2015-01 BAJ portant modification de l'arrêté n° 2014-02 BAJ du 22 décembre 2014 fixant la composition du jury de candidatures pour le marché en procédure négociée relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades avec changement des menuiseries, la réfection des toitures terrasses et mises aux normes des extractions d'air pour le Poste de Commandement de Compagnie de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris de Rungis situé 382-398, avenue de Stalingrad, à Chevilly-Larue (94550) (Arrêté du 5 janvier 2015).....	106
Arrêté BR n° 15-00462 portant ouverture de deux concours d'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2015 (Arrêté du 6 janvier 2015).....	107

Arrêté BR n° 15-00463 portant ouverture de deux concours d'accès au corps de technicien supérieur principal de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2015 (Arrêté du 6 janvier 2015).....	108
Liste , par ordre alphabétique, des candidat(e)s autorisé(e)s à participer à l'épreuve orale d'admission au concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef de la Préfecture de Police au titre de l'année 2015.....	109

COMMUNICATIONS DIVERSES

URBANISME

Avis aux constructeurs.....	109
Liste des permis d'aménager déposés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	109
Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	109
Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	115
Liste des déclarations préalables déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	115
Liste des permis de construire délivrés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	127
Liste des permis de démolir délivrés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.....	130

POSTES A POURVOIR

Paris Musées. — Avis de vacance de trois postes.....	130
<u>1^{er} poste</u> : avis de vacance du poste de Secrétaire Général(e) du Musée Cognacq-Jay.....	130
<u>2^e poste</u> : avis de vacance du poste de responsable de la Régie et de la coordination des expositions du Palais Galliera.....	131
<u>3^e poste</u> : avis de vacance du poste de régisseur(se) des expositions du Petit Palais Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.....	132

ARRONDISSEMENTS

CAISSES DES ECOLES

Caisse des Ecoles du 14^e arrondissement. — Désignation des représentants de la Caisse des Ecoles au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail.

La Maire du 14^e arrondissement,
Présidente de la Caisse des Ecoles,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques des Collectivités Territoriales et établissements publics ;

Vu le décret n° 2012-170 du 3 février 2012 modifiant le décret 85-603 du 10 juin 1985 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2014 fixant à trois le nombre des représentants titulaires et suppléants au C.H.S.C.T.

Arrête :

Article premier. — Sont désignés comme représentants de la Caisse des Ecoles relevant du C.H.S.C.T. les membres ci-après :

En qualité de titulaires :

- Mme Sophie TAILLÉ-POLIAN
- M. Philippe BOYER
- M. Patrick BOSCARDIN.

En qualité de suppléants :

- Mme Corinne ANDOUARD
- Mme Seltana DJEBARA
- Mme Michèle LANGILLIER.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Art. 3. — La Directrice de la Caisse des Ecoles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4. — Copie sera adressée au Préfet de la Région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 31 décembre 2014

Carine PETIT

MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Mairies d'arrondissement. — Nomination des coordonnateurs et des contrôleurs municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des opérations du recensement de la population prévues en début d'année 2015 dans chacun des vingt arrondissements.

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment ses articles 156, 157 et 158 ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population ;

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 ;

Vu l'arrêté municipal du 5 avril 2014 portant délégation de la signature de la Maire de Paris aux Directrices Générales et Directeurs Généraux des Services des Mairies d'arrondissement et à leurs adjoints(es) à l'effet de signer les contrats d'engagement et leurs avenants, les cartes officielles et les décisions de licenciement des agents recenseurs ;

Vu l'article L. 2122-21 du Code général des collectivités territoriales et notamment son 10^e alinéa relatif au recensement de la population ;

Vu l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales et les articles 1 et 2 du décret n° 94-415 du 24 mai 1994 qui disposent que la Maire est seule chargée de l'administration et du personnel ;

Vu l'article L. 2511-27 du Code général des collectivités territoriales ;

Arrête :

Article premier. — Sont nommées d'office comme participant aux opérations du recensement annuel de la population du 15 janvier au 21 février 2015 les personnes désignées dans l'arrêté municipal du 5 avril 2014 susvisé, déléguant la signature de la Maire de Paris à l'effet de signer les contrats d'engagement et leurs avenants, les cartes officielles et les décisions de licenciement des agents recenseurs, en l'occurrence les Directrices Générales et Directeurs Généraux des Services des Mairies d'arrondissement et leurs adjoints(es).

Art. 2. — Sont nommés en tant que coordonnateurs et contrôleurs municipaux, chargés, à temps plein ou pour autant que de besoin, de l'encadrement des équipes d'agents recenseurs dans chaque arrondissement, les agents municipaux dont les noms suivent :

1^{er} arrondissement :

- Mme Betty BRADAMANTIS
- Mme Fatima KHOUKHI.

2^e arrondissement :

- M. Vincent TORRES
- Mme Sylvie FUHRMANN
- Mme Nadia IDSAID.

3^e arrondissement :

- M. Laurent CHENNEVAST
- M. Mathieu FRIART
- Mme Lucia GALLE-BOUCHET
- Mme Corinne SAGRADO.

4^e arrondissement :

- Mme Sonia BLOSS-LANOUE
- Mme Annie FRANCOIS
- Mme Dominique NEAU.

5^e arrondissement :

- M. Alain GUILLEMOTEAU
- Mme Djamila LEBAZDA
- Mme Ghislaine BELVISI
- M. Hervé LOUIS.

6^e arrondissement :

- Mme Maddly BOULINEAU
- M. Olivier GILLIOZ
- M. Grégory RICHARD
- M. Jean-Sébastien TOUCAS
- M. Ali YAHIAOUI.

7^e arrondissement :

- M. Mickaël MARCEL
- Mme Martine PINCEMIN
- Mme Eveline PICARD
- Mme Leila ATOUI.

8^e arrondissement :

- M. Robin FLEURY
- M. Jean-Pierre YVENOU
- Mme Sophie PORTEFIN
- Mme Catherine ROSET
- Mme Patricia SHERRER
- Mme Estelle SOMARRIBA.

9^e arrondissement :

- Mme Muriel BAURET
- Mme Véronique RACINE
- Mme Martine DESILLE.

10^e arrondissement :

- Mme Valérie CARPENTIER
- M. Ulric FURSTOSS
- Mme Janie RAMALALANISOLO
- Mme Isabelle ARNOULD
- Mme Jacqueline ROHEE
- M. Philippe SANCHEZ.

11^e arrondissement :

- M. Samuel SURDEZ
- Mme Corinne MARTINS
- Mme Nathalie DEPLANQUE-VIS
- Mme Mireille BONNET
- Mme Mirette MODESTINE
- Mme Swann BENHAMRON.

12^e arrondissement :

- Mme Cécilia HERVE
- M. Grégoire CANET
- Mme Françoise CUVELIER
- Mme Raymonde DINO
- M. Milton GONCALVES
- Mme Brigitte HARAN
- Mme Sylvie PRIEUR.

13^e arrondissement :

- Mme Christine LALLET
- Mme Sylvie SAMALENS
- M. Frédéric FECHINO
- Mme Séverine VERITE
- Mme Marie-Thérèse VERITE
- Mme Amélie BOUTTET
- Mme Juliette BIGOT
- Mme Corinne SEBBANE
- Mme Aurélie DUCHEMIN.

14^e arrondissement :

- Mme Rachel LARISSE
- Mme Isabelle GAZAGNE
- Mme Soraya ALEM
- M. Jean-Bernard MARECHAL
- M. Jean-Noël LAGUIONIE
- M. Daouda DIOUMANERA.

15^e arrondissement :

- M. Daniel JOIRIS
- Mme Audrey ENGUEHARD
- Mme Marie-France JEAN-MARIE DIOP
- Mme Anne DHENRY
- M. Omar KHELIL
- M. Lawrence LESACHE
- Mme Vonnick BESNIER
- Mme Malika SOUYET
- Mme Odile KOSTIC
- Mme Isabelle TABANOU.

16^e arrondissement :

- Mme Sylvie SEBAG
- Mme Catherine LEVERE
- M. Daniel AUBRY
- Mme Laure BARESHADAT.

17^e arrondissement :

- Mme Catherine BONSENS
- Mme Séverine GATIN
- M. Curtis PIERRE
- M. Richard ROQUIER
- Mme Fabienne THIBAULT
- M. Alain TYDENS
- M. Matthias VIVIAND.

18^e arrondissement :

- Mme Sonia AÏT HAMA
- Mme Stéphanie ALMON
- Mme Kheira BELDJILALI
- Mme Dominique BEN HAÏEM
- Mme Isabelle HOLTZMAN
- Mme Brigitte JEANNIN
- Mme Dominique LEMOINE
- M. Mohamed MBECHEZI
- Mme Marylise MOUAZE
- Mme Leïla SIMPHOR
- Mme Carolyn VIGNOT
- Mme Françoise VOILLOT.

19^e arrondissement :

- Mme Marie LACHASSAGNE
- M. Alexis LAFEUILLADE
- M. Abedha CHECKMOUGAMMADOU
- M. Bruno VANESSE
- Mme Magali JACQUIN.

20^e arrondissement :

- M. Emmanuel DROUARD
- M. Lionel GUILLARD
- Mme Laurence LUKASZEK
- Mme Isabelle CROCHET
- Mme Jamila IDBELLA
- Mme Myriam PEROT
- Mme Brigitte DURAND
- Mme Colette MOSCIPAN
- M. Julien GUILLARD
- M. Olivier BOULEAU.

Art. 3. — Le Directeur de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires et les responsables administratifs des Mairies d'arrondissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 31 décembre 2014

Anne HIDALGO

VILLE DE PARIS

DELEGATIONS - FONCTIONS

Fixation de la composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury, relative à la désignation de maître d'œuvre pour l'opération de rénovation partielle du Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, à Paris 4^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-18 ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics et notamment ses articles 22, 25, et 74 III ;

Vu l'arrêté, en date du 11 avril 2014, chargeant M. Julien BARGETON, Adjoint à la Maire, de toutes les questions relatives aux finances, au suivi des sociétés d'économie mixte, aux marchés publics, aux concessions et à la politique des achats ;

Vu l'arrêté, en date du 5 mai 2014, donnant délégation de pouvoir à M. Julien BARGETON pour la présidence de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — La composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris siégeant en formation de jury, relative à la désignation d'un maître d'œuvre pour l'opération de rénovation partielle du Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, à Paris 4^e arrondissement, est fixée comme suit :

— les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris ;

— au titre des experts, trois architectes DPLG :

- Mme Fabienne LOUYOT
- M. Olivier de CERTEAU
- M. Pierre-Louis FALOCI.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
L'Adjoint à la Maire
Julien BARGETON

CIMETIERES - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

Prise de mesures conservatoires concernant la concession référencée 131 P1857 située dans le cimetière de l'Est (Père Lachaise).

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2, L. 2212-4, L. 2213-8 et L. 2512-13 ;

Vu l'arrêté municipal en date du 1^{er} juin 2005 portant règlement général des cimetières de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2014 modifié portant délégation de la signature de la Maire de Paris à la Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement ainsi qu'à certains de ses collaborateurs ;

Vu le titre de concession accordant le 25 février 1857 à Mme V^{ve} DESFONTAINES née MENISSIER une concession perpétuelle n° 131, au cimetière de l'Est (Père Lachaise) ;

Vu le procès-verbal dressé le 27 décembre 2014 constatant que l'état de la sépulture est de nature à porter atteinte à l'ordre public du cimetière et constitue un danger immédiat pour la sécurité des personnes et des biens ;

Arrête :

Article premier. — Les désordres constatés sur la concession susmentionnée constituent un danger grave et immédiat pour la sécurité des personnes et des biens.

Art. 2. — A titre d'urgence, l'administration prend les mesures conservatoires nécessaires en procédant à la mise en sécurité de la chapelle.

Art. 3. — Le chef de la Division technique du service des cimetières est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Attachée d'Administrations Parisiennes,
Chef du Bureau des Concessions*
Florence JOUSSE

VOIRIE ET DEPLACEMENTS

Arrêté n° 2014 T 2240 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard de la Villette, à Paris 10^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que la réalisation par la Société Cuv'Eclair, de travaux au droit du n° 103, boulevard de la Villette, à Paris 10^e, nécessite d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard de la Villette ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 12 au 16 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, BOULEVARD DE LA VILLETTE, 10^e arrondissement, côté impair, au n° 103, sur 5 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 6^e Section Territoriale de Voirie*
Hervé BIRAUD

Arrêté n° 2014 T 2249 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Gaston Tessier, à Paris 19^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que la réalisation par la Société Orange, de travaux d'adduction de la gare Rosa Parks, en vis-à-vis des n^{os} 12 à 18, rue Gaston Tessier, à Paris 19^e arrondissement, nécessite d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Gaston Tessier ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 19 au 22 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire :

— RUE GASTON TESSIER, 19^e arrondissement, côté pair, au n^o 14, sur 4 places ;

— RUE GASTON TESSIER, 19^e arrondissement, côté pair, au n^o 16, sur 4 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 6^e Section Territoriale de Voirie*

Hervé BIRAUD

Arrêté n^o 2014 T 2369 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue d'Avron, à Paris 20^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté municipal n^o 2010-258 du 19 novembre 2010 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons, à Paris sur les voies de compétence municipale du 20^e arrondissement ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de la société JC DECAUX, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement rue d'Avron, à Paris 20^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 19 janvier 2015 au 20 février 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE D'AVRON, 20^e arrondissement, côté impair, au droit du n^o 33.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Les dispositions de l'arrêté municipal n^o 2010-258 du 19 novembre 2010 susvisé sont provisoirement suspendues en ce qui concerne l'emplacement situé au droit du n^o 33.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 2 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieure Divisionnaire des Travaux,
Adjointe au Chef de la 7^e Section
Territoriale de Voirie*

Josette VIEILLE

Arrêté n^o 2014 T 2371 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Pelleport, à Paris 20^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de la société JC DECAUX, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Pelleport, à Paris 20^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 19 janvier 2015 au 20 février 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE PELLEPORT, 20^e arrondissement, au droit du n^o 100 (1 place ZL).

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police

et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 2 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieure Divisionnaire des Travaux,
Adjointe au Chef de la 7^e Section
Territoriale de Voirie*
Josette VIEILLE

Arrêté n° 2015 T 0001 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue du Faubourg Saint-Antoine, à Paris 11^e et 12^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue du Faubourg Saint-Antoine, à Paris 11^e et 12^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 13 janvier 2015 au 30 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire :

- RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, 11^e arrondissement, côté impair, n° 281 (5 m), sur 1 place ;
- RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, 12^e arrondissement, côté pair, n° 238 bis (5 m), sur 1 place ;
- RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, 11^e arrondissement, côté impair, n° 199 (5 m), sur 1 place.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*
Sylvain MONTESINOS

Arrêté n° 2015 T 0003 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement et de circulation générale boulevard Vincent Auriol, rue Clisson, rue Baudoin, rue Dunois, et rue du Chevaleret, à Paris 13^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2014 P 0269 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons à Paris sur les voies de compétence municipale du 13^e arrondissement, notamment rue Baudoin ;

Considérant que, dans le cadre de travaux effectués pour le compte de ErDF, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Vincent Auriol, rue Clisson, rue Baudoin, rue du Chevaleret et rue Dunois, à Paris 13^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle : jusqu'au 29 mai 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

- BOULEVARD VINCENT AURIOL, 13^e arrondissement, côté impair, n° 95 (25 m) jusqu'au 31 mars 2015, sur 5 places ;
- RUE CLISSON, 13^e arrondissement, côté impair, n° 33 (10 m) jusqu'au 31 mars 2015, sur 2 places ;
- RUE CLISSON, 13^e arrondissement, côté pair, n° 26 (10 m) du 9 mars au 16 avril 2015, sur 3 places ;
- RUE CLISSON, 13^e arrondissement, côté impair, n° 31 (15 m) du 9 mars au 16 avril 2015, sur 3 places ;
- RUE DUNOIS, 13^e arrondissement, côté impair, n° 51 (30 m) du 9 mars au 16 avril 2015, sur 6 places ;
- RUE BAUDOIN, 13^e arrondissement, côté impair, n° 17 (5 m) du 9 mars au 16 avril 2015, sur 1 place ;
- RUE BAUDOIN, 13^e arrondissement, côté pair, n° 12 (10 m) du 9 mars au 16 avril 2015, sur 2 places ;
- RUE DUNOIS, 13^e arrondissement, côté impair, n° 43 (25 m) du 23 mars au 30 avril 2015, sur 5 places ;
- RUE BAUDOIN, 13^e arrondissement, côté impair, entre le n° 3 et le n° 5 (15 m) du 30 mars au 30 avril 2015, sur 3 places ;
- RUE DUNOIS, 13^e arrondissement, côté impair, n° 35 (25 m) du 30 mars au 30 avril 2015, sur 5 places ;
- RUE DU CHEVALERET, 13^e arrondissement, côté impair, n° 157 (15 m) du 13 avril au 13 mai 2015, sur 3 places ;
- RUE BAUDOIN, 13^e arrondissement, côté pair, n° 10 (10 m) du 13 avril au 29 mai 2015, sur 2 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2014 P 0269 du 15 juillet 2014 susvisé sont provisoirement suspendues en ce qui concerne l'emplacement situé au droit du n° 17.

Art. 2. — La circulation est interdite, à titre provisoire, RUE DUNOIS, 13^e arrondissement, depuis le BOULEVARD VINCENT AURIOL vers et jusqu'à la RUE CLISSON.

Ces dispositions sont applicables les 17 et 19 février 2015.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 5. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*

Sylvain MONTESINOS

Arrêté n° 2015 T 0004 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Saint-Martin, à Paris 3^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux entrepris par la R.A.T.P., il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Saint-Martin, à Paris 3^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle de fin des travaux : le 28 mars 2015) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 3^e arrondissement, côté impair, entre le n° 41 et le n° 45.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 1^{re} Section Territoriale de Voirie*

Laurent DECHANDON

Arrêté n° 2015 T 0005 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation publique rue de Tocqueville, à Paris 17^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre des travaux du Tramway, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de Tocqueville, à Paris 17^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 7 janvier 2015 au 22 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE DE TOCQUEVILLE, 17^e arrondissement, côté impair, entre le n° 133 et le n° 131, sur 5 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieure des Services Techniques,
Cheffe de la Mission Tramway*

Christelle GODINHO

Arrêté n° 2015 T 0006 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Charles Fourier, à Paris 13^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2014 P 0749 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicu-

les utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement de modèle communautaire dans les voies de compétence municipale du 13^e arrondissement ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de branchement effectués pour le compte de ErDF, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Charles Fourier, à Paris 13^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 12 janvier 2015 au 23 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE CHARLES FOURIER, 13^e arrondissement, côté pair, entre le n° 10 et le n° 14 (20 m), sur 4 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2014 P 0749 du 15 juillet 2014 susvisé sont provisoirement suspendues en ce qui concerne l'emplacement situé au droit du n° 12.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur des services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*

Sylvain MONTESINOS

Arrêté n° 2015 T 0010 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Vercingétorix, à Paris 14^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-25 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de levage, il est nécessaire de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale dans la rue Vercingétorix, à Paris 14^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (date prévisionnelle : nuit du 14 au 15 janvier 2015, à partir de 23 h) ;

Arrête :

Article premier. — La circulation est interdite, à titre provisoire, RUE VERCINGETORIX, 14^e arrondissement, dans sa partie comprise entre la RUE ALFRED DURAND CLAYE et la RUE PATURLE.

L'accès des véhicules de secours, des riverains et des transports de fonds, le cas échéant, demeure assuré.

Art. 2. — L'arrêté n° 2014 T 2225 du 2 décembre 2014, réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue Vercingétorix, à Paris 14^e, est abrogé.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieure des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie*

Magali CAPPE

Arrêté n° 2015 T 0011 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement et de circulation générale boulevard Auguste Blanqui et rue Vulpian, à Paris 13^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre d'opérations de levage, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement et de circulation générale boulevard Auguste Blanqui et rue Vulpian, à Paris 13^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle : le 25 janvier 2015) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

- BOULEVARD AUGUSTE BLANQUI, 13^e arrondissement, côté pair, n° 88 (30 m) de 8 h à 12 h, sur 6 places ;
- RUE VULPIAN, 13^e arrondissement, côté pair, entre le n° 18 et le n° 20 (15 m) de 8 h à 15 h, sur 3 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — La circulation est interdite, à titre provisoire, RUE VULPIAN, 13^e arrondissement, dans le sens de la circulation générale.

Ces dispositions sont applicables de 8 h à 15 h.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 5. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 8^e Section Territoriale de Voirie*

Sylvain MONTESINOS

Arrêté n° 2015 T 0013 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rues de la Sablière et Georges Saché, à Paris 14^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de la Section d'Assainissement de Paris, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rues de la Sablière et Georges Saché, à Paris 14^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 18 janvier au 27 février 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

— RUE DE LA SABLIERE, 14^e arrondissement, côté pair, au n° 16, sur 2 places ;

— RUE GEORGES SACHE, 14^e arrondissement, côté pair, au n° 4, sur 2 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieure des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie*

Magali CAPPE

Arrêté n° 2015 T 0014 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rue David d'Angers, à Paris 19^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 412-28 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de dépose d'une base vie, il est nécessaire de réglementer la circulation générale, à titre provisoire, rue David d'Angers, à Paris 19^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux : date prévisionnelle : 23 janvier 2015 ;

Arrête :

Article premier. — Un sens unique de circulation est institué, à titre provisoire, RUE DAVID D'ANGERS, 19^e arrondissement, depuis la PLACE RHIN ET DANUBE vers et jusqu'à la RUE GASTON PINOT.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 6^e Section Territoriale de Voirie*

Hervé BIRAUD

Arrêté n° 2015 T 0015 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Curial, à Paris 19^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre d'un projet de canalisation CPCU, rue Colette Magny de la rue Bernard Tetu à la rue de Cambrai, à Paris 19^e, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Curial ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux dates prévisionnelles : du 12 janvier 2015 au 30 avril 2015 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE CURIAL, 19^e arrondissement, côté pair, en vis-à-vis des n^{os} 98 à 100, sur 6 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Le non-respect de ces dispositions est considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 6^e Section Territoriale de Voirie*
Hervé BIRAUD

Arrêté n° 2015 T 0016 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Nicolo, à Paris 16^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de construction d'immeuble, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Nicolo, à Paris 16^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 19 janvier 2015 au 30 juin 2016 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE NICOLO, 16^e arrondissement, côté pair, au n° 60, sur 5 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont char-

gés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 4^e Section Territoriale de Voirie*
Daniel DECANT

Arrêté n° 2015 T 0019 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de l'Ourcq, à Paris 19^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux d'étanchéité de toiture, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale, rue de l'Ourcq, à Paris 19^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles) : du 12 janvier 2015 au 15 février 2015 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE DE L'OURCQ, 19^e arrondissement, côté impair, au droit du n° 109, sur 4 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Le non-respect de ces dispositions est considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieur Chef d'Arrondissement,
Chef de la 6^e Section Territoriale de Voirie*
Hervé BIRAUD

Arrêté n° 2015 T 0022 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai d'Anjou, à Paris 4^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai d'Anjou, à Paris 4^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 12 au 30 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

— QUAI D'ANJOU, 4^e arrondissement, côté impair, entre le n° 3 et le n° 41 ;

— QUAI D'ANJOU, 4^e arrondissement, côté impair, n°s 17 et 31 sur les emplacements de livraisons ;

— QUAI D'ANJOU, 4^e arrondissement, côté impair, n° 41, sur la zone motos.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 1^{re} Section Territoriale de Voirie*

Laurent DECHANDON

Arrêté n° 2015 T 0024 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai Bourbon, à Paris 4^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale quai Bourbon, à Paris 4^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 12 au 30 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

— QUAI DE BOURBON, 4^e arrondissement, côté impair, entre le n° 3 et le n° 19 bis ;

— QUAI DE BOURBON, 4^e arrondissement, côté impair, n° 7, sur la zone de livraison ;

— QUAI DE BOURBON, 4^e arrondissement, côté impair, n° 9 sur la zone motos.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 8 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,

*L'ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 1^{re} Section Territoriale de Voirie*

Laurent DECHANDON

Arrêté n° 2015 T 0025 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Arago et rue du Faubourg Saint-Jacques, à Paris 14^e

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de voirie, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard Arago et rue du Faubourg Saint-Jacques, à Paris 14^e ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 15 janvier au 20 février 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, aux adresses suivantes :

— BOULEVARD ARAGO, 14^e arrondissement, côté impair, entre le n° 77 et le n° 81, sur 8 places ;

— BOULEVARD ARAGO, 14^e arrondissement, côté pair, entre le n° 96 et le n° 98, sur 14 places ;

— RUE DU FAUBOURG SAINT-JACQUES, 14^e arrondissement, côté impair, à l'angle du boulevard Arago, sur 6 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la

Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*L'Ingénieure des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie*
Magali CAPPE

PREFECTURE DE POLICE

ORDRE PUBLIC ET CIRCULATION

Arrêté n° 2015 T 0032 instituant, à titre provisoire, la modification de la règle de circulation des véhicules avenue de la Porte Montmartre, à Paris 18^e.

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 412-28 ;

Considérant que des travaux du Tramway nécessitent d'instituer un sens unique de circulation provisoire, par suppression du double sens, avenue de la Porte Montmartre, à Paris 18^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 13 janvier 2015 au 22 janvier 2015 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — Un sens unique de circulation est institué, à titre provisoire, AVENUE DE LA PORTE DE MONTMARTRE, 18^e arrondissement, depuis la RUE JEAN VARENNE, vers et jusqu'au BOULEVARD NEY.

Art. 2. — Une déviation par le BOULEVARD NEY, AVENUE DE LA PORTE DE CLIGNANCOURT, RUE LOUIS PASTEUR VALERY-RADOT sera mise en place.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 5. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 7 janvier 2015

Pour la Maire de Paris
et par délégation,
*Pour l'Ingénieure des Services Techniques,
Cheffe de la Mission Tramway
L'Adjoint au Chef de la Mission Tramway*
Frédéric TORNOR

Arrêté n° 2014 T 2368 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue Riquet, à Paris 19^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 modifié relatif aux sites énoncés au 2^e alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la rue Riquet relève de la compétence du Préfet de Police conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 mai 2002 susvisé ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité et le bon déroulement du chantier pendant la durée des travaux de modernisation d'un ascenseur au n° 38, rue Riquet, à Paris 19^e arrondissement, (durée prévisionnelle des travaux : du 5 janvier 2015 au 6 mars 2015) ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement est interdit, à titre provisoire, RUE RIQUET, 19^e arrondissement, au droit du n° 38, en aval de la zone de livraison, sur 3 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 3. — Le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
*Le Directeur des Transports
et de la Protection du Public*
Alain THIRION

Arrêté n° 2015-00006 modifiant les règles d'arrêt et de stationnement avenue Matignon, à Paris 8^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2, L. 2213-3 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 relatif aux sites énoncés au second alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'avenue Matignon relève de la compétence du Préfet de Police conformément à l'arrêté du 6 mai 2002 susvisé ;

Considérant qu'il convient pour des raisons de sécurité de maintenir dégagé en permanence l'accès de la rue Rabelais à son intersection avec l'avenue Matignon, dans le 8^e arrondissement, en raison de la proximité de l'ambassade d'Israël ;

Considérant qu'il convient de créer un emplacement réservé aux véhicules des services de Police dans la contre-allée de l'avenue Matignon, à l'angle de la rue Rabelais, pour la bonne organisation du service d'ordre affecté à la protection de l'ambassade d'Israël ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêt et le stationnement sont interdits :

— AVENUE MATIGNON au droit du n° 17, sur la chaussée, côté terre-plein, à l'angle formé par l'AVENUE MATIGNON et la RUE RABELAIS, sur un linéaire de 5 mètres ;

— AVENUE MATIGNON au droit du n° 19, sur la chaussée, côté terre-plein, à l'angle formé par l'AVENUE MATIGNON et la RUE RABELAIS, sur un linéaire de 5 mètres ;

— AVENUE MATIGNON au droit du n° 19, dans la contre-allée, côté terre-plein, à l'angle formé par l'AVENUE MATIGNON et la RUE RABELAIS, sur un linéaire de 5 mètres.

Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Un emplacement réservé au stationnement ou à l'arrêt des véhicules de service public affectés à la police, est créé AVENUE MATIGNON au droit du n° 17, dans la contre-allée, côté terre-plein, à partir de l'angle formé par l'AVENUE MATIGNON et la RUE RABELAIS (un emplacement de 10 mètres).

Art. 3. — Un emplacement réservé au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement de modèle communautaire, est créé AVENUE MATIGNON, 8^e arrondissement, au droit du n° 19, dans la contre-allée, en aval immédiat de la zone de stationnement interdit visée à l'article 1^{er} du présent arrêté (1 place).

Art. 4. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Bernard BOUCAULT

Arrêté n° 2015-00007 portant réservation de places de stationnement pour les véhicules CD-CMD de l'ambassade du Sultanat d'Oman, à Paris 16^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-16760 du 15 septembre 1971 pris en application de la loi n° 66-407 du 18 juin 1966, complétant

l'article 98 du code d'administration communale relatif aux pouvoirs de Police conférés aux maires en matière de circulation ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 modifié relatif aux sites énoncés au 2^e alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'avenue d'Iéna relève de la compétence du Préfet de Police conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 6 mai 2002 susvisé ;

Considérant que l'ambassade du Sultanat d'Oman est un site sensible relevant de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 6 mai 2002 modifié pris sur le fondement de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales qui attribue au Préfet de Police la compétence en matière de Police de la circulation et du stationnement pour assurer la protection des représentations diplomatiques ;

Considérant que la réservation de quatre places de stationnement au profit des véhicules diplomatiques affectés à l'ambassade du Sultanat d'Oman participe du bon fonctionnement de cette représentation diplomatique conformément aux engagements internationaux de la France ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — Des emplacements réservés au stationnement ou à l'arrêt des véhicules diplomatique affectés à l'ambassade du Sultanat d'Oman, sont créés :

— AVENUE D'IENA, 16^e arrondissement, dans la contre-allée, côté bâti, au droit du n° 50 (2 places) ;

— AVENUE D'IENA, 16^e arrondissement, dans la contre-allée, côté terre-plein, en vis-à-vis du n° 50 (2 places).

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour le Préfet de Police,
et par délégation,

Le Préfet, Directeur du Cabinet

Laurent NUÑEZ

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION

Arrêté n° 2015-01 BAJ portant modification de l'arrêté n° 2014-02 BAJ du 22 décembre 2014 fixant la composition du jury de candidatures pour le marché en procédure négociée relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades avec changement des menuiseries, la réfection des toitures terrasses et mises aux normes des extractions d'air pour le Poste de Commandement de Compagnie de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris de Rungis situé 382-398, avenue de Stalingrad, à Chevilly-Larue (94550).

Le Préfet de Police,

Vu le Code des marchés publics issu du décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié et notamment ses articles 24, 25, 35-I-2 et 74 III a ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence, en date du 26 juin 2014, publié le 1^{er} juillet 2014 au B.O.A.M.P. n° 124B, annonce n° 330, en vue de la passation d'un marché en procédure négociée relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades avec changement des menuiseries, la réfection des toitures terrasses et mises aux normes des extractions d'air pour le Poste de Commandement de Compagnie de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris de Rungis sis 382-398, avenue de Stalingrad à Chevilly-Larue (94550) ;

Vu la délibération n° 2014 R6 du Conseil de Paris des 19 et 20 mai 2014 portant désignation des représentants de la Ville de Paris au sein des jurys de concours de maîtrise d'œuvre et Commissions de sélection de maîtres d'œuvre pour les opérations immobilières de la Préfecture de Police ;

Vu l'arrêté n° 2014-02 BAJ du 22 décembre 2014 fixant la composition du jury de candidatures pour le marché susvisé ;

Considérant qu'à la suite d'une erreur matérielle, M. Yves CONTASSOT, Conseiller de Paris, à la Mairie du 13^e arrondissement, membre suppléant, a été désigné dans l'arrêté n° 2014-02 BAJ du 22 décembre 2014 *en lieu et place de* M. Philippe GOUJON, Député de Paris, Maire du 15^e arrondissement, Conseiller de Paris, membre titulaire à voix délibérative pour représenter la Ville de Paris ;

Sur proposition du chef du service des affaires immobilières ;

Arrête :

Article premier. — Pour le jury appelé à émettre un avis sur la sélection des candidats admis à négocier :

— M. Yves CONTASSOT, Conseiller de Paris, à la Mairie du 13^e arrondissement est remplacé par M. Philippe GOUJON, Député de Paris, Maire du 15^e arrondissement, Conseiller de Paris.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
*Le Chef du Service
des Affaires Immobilières*
Gérard BRANLY

Arrêté BR n° 15-00462 portant ouverture de deux concours d'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2015.

Le Préfet de Police,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 5 et 5 bis ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 à 36, 46 et 118 ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, notamment ses articles 4, 6, 22 et 23 ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, notamment ses articles 1^{er} et 3 à 6 ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005 PP 7 des 7 et 8 février 2005 fixant l'établissement et l'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours dans les corps de la Préfecture de Police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2011 PP 15-1° des 20 et 21 juin 2011 modifiée portant dispositions statutaires applicables au corps des secrétaires administratifs de la Préfecture de Police, notamment ses articles 4 à 7 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2011 PP 16 des 20 et 21 juin 2011 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement de secrétaire administratif de la Préfecture de Police ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration de la Préfecture de Police ;

Arrête :

Article premier. — Deux concours pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale sont ouverts à la Préfecture de Police, le premier à titre externe, le second à titre interne.

Le nombre de postes offerts est fixé à 9, répartis de la manière suivante : 5 pour le concours externe et 4 pour le concours interne.

Art. 2. — Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires :

— soit d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé :

- soit d'un diplôme ou d'un autre titre de formation délivré en France ou d'une qualification équivalente obtenue dans un des Etats membres de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et dont l'assimilation à un diplôme ou titre mentionné ci-dessus aura été reconnue ;

- soit de tout autre diplôme ou titre sanctionnant une formation ou de toute attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle d'études au moins équivalent à celui sanctionné par le diplôme ou titre requis ;

— soit d'une attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.

Peut également faire acte de candidature au concours externe, toute personne qui justifie de l'exercice d'une activité professionnelle, salariée ou non salariée, exercée de façon continue ou non, équivalente à une durée totale cumulée d'au moins trois ans à temps plein et relevant de la même catégorie socio-professionnelle que celle de secrétaire administratif de la Préfecture de Police. La durée totale cumulée d'expérience exigée est réduite à deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis.

Les périodes de formation initiale ou continue, quel que soit le statut de la personne, ainsi que les stages et les périodes de formation en milieu professionnel accomplis pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre ne sont pas prises en compte pour le calcul de la durée d'expérience requise.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier 2015.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné au dernier alinéa du 2^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.

Pour se présenter au concours interne, les candidats doivent être en activité, en congé parental, en situation de congé maladie, de longue maladie ou de longue durée à la date de la première épreuve écrite.

Art. 3. — Les inscriptions s'effectuent ou bien sur place à la Préfecture de Police — Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement de la sous-direction des personnels (11, rue des Ursins, 75004 Paris, 3^e étage, Pièce 308) ou bien par courrier, Préfecture de Police D.R.H./S.D.P./B.R. au 9, boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04.

La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidature externes et internes est fixée au vendredi 13 mars 2015, le cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi.

La date limite d'envoi ou de dépôt des fiches individuelles de renseignement pour les candidats externes admissibles est fixée au lundi 18 mai 2015, le cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi.

La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (R.A.E.P.) pour les candidats internes admissibles est fixée au lundi 1^{er} juin 2015, le cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi.

Art. 4. — Les épreuves de ces concours se dérouleront à partir du vendredi 10 avril 2015 et auront lieu en Ile-de-France.

Art. 5. — La composition du jury sera fixée ultérieurement par arrêté préfectoral.

Art. 6. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'Administration de la Préfecture de Police et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour le Préfet de Police
et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines
David CLAVIÈRE

Arrêté BR n° 15-00463 portant ouverture de deux concours d'accès au corps de technicien supérieur principal de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2015.

Le Préfet de Police,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 5 et 5 bis ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 à 36, 46 et 118 ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, notamment ses articles 4, 6, 22 et 23 ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, notamment ses articles 1^{er} et 3 à 6 ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2012 PP 71-1^o en date des 15 et 16 octobre 2012, modifiée portant dispositions statutaires applicables aux corps des techniciens supérieurs de la Préfecture de Police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2013 PP 0019, en date des 25 et 26 mars 2013, fixant la nature, le programme des épreuves et l'organisation générale des concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du corps des techniciens supérieurs de la Préfecture de Police ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire Général pour l'administration de la Préfecture de Police ;

Arrête :

Article premier. — Deux concours pour l'accès à l'emploi de technicien supérieur principal de la Préfecture de Police sont ouverts à la Préfecture de Police, le premier à titre externe pour 4 postes, le second à titre interne pour 2 postes.

Les spécialités proposées se répartissent de la manière suivante :

Concours externe :

- 3 postes, spécialité sécurité (incendie) ;
- 1 poste, spécialité chimie.

Concours interne :

- 2 postes, spécialité sécurité (incendie).

Les candidats optent, au moment de l'inscription, pour l'une de ces spécialités.

Art. 2. — Le concours externe est ouvert, par spécialité, aux candidats susceptibles d'être titulaires à la date de leur nomination :

— d'un titre ou diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins de niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé ;

— de tout autre diplôme ou titre sanctionnant une formation ou de toute attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle d'études au moins équivalent à celui sanctionné par le diplôme ou titre requis.

Peut également faire acte de candidature au concours externe, toute personne qui justifie de l'exercice d'une activité professionnelle, salariée ou non salariée, exercée de façon continue ou non, équivalente à une durée totale cumulée d'au moins trois ans à temps plein et relevant de la même catégorie socio-professionnelle que celle de technicien de la Préfecture de Police. La durée totale cumulée d'expérience exigée est réduite à

deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis.

Les périodes de formation initiale ou continue, quel que soit le statut de la personne, ainsi que les stages et les périodes de formation en milieu professionnel accomplis pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre ne sont pas prises en compte pour la durée d'expérience requise.

Le concours interne est ouvert, par spécialité, aux fonctionnaires ou agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, ayant accompli au moins quatre ans de services publics effectifs au 1^{er} janvier 2015.

Art. 3. — Les inscriptions s'effectuent ou bien sur place à la Préfecture de Police — Direction des Ressources Humaines — Bureau du Recrutement de la Sous-Direction des Personnels (11, rue des Ursins, 75004 Paris, 3^e étage, Pièce 308) ou bien par courrier, Préfecture de Police D.R.H./S.D.P./B.R. au 9, boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04.

La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 13 mars 2015, le cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi.

Art. 4. — Les épreuves d'admissibilité et d'admission de ces concours se dérouleront, à partir du 16 avril 2015 et auront lieu en Ile-de-France.

Art. 5. — La composition du jury sera fixée ultérieurement par arrêté préfectoral.

Art. 6. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration de la Préfecture de Police et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Pour le Préfet de Police
et par délégation,

Le Directeur des Ressources Humaines

David CLAVIERE

Liste, par ordre alphabétique, des candidat(e)s autorisé(e)s à participer à l'épreuve orale d'admission au concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef de la Préfecture de Police au titre de l'année 2015.

EXAMEN DES DOSSIERS DE R.A.E.P.

Liste, par ordre alphabétique, des huit candidat(e)s autorisé(e)s à participer à l'épreuve orale d'admission :

- BEAU-LAUPIE nom d'usage DELEPOUVE Nathalie
- LEGER Alexandra
- MOUZITA Evelyne
- NAVARRO Marie
- PETIT-PEZ nom d'usage LOUCHART Charlotte
- ROSE Alec
- ROSSIGNOL Gwenaëlle
- TENITRI Stéphane.

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Le Président du Jury

Guy RAYNAUD

COMMUNICATIONS DIVERSES

URBANISME

Avis aux constructeurs

L'attention des constructeurs est appelée sur la nécessité d'attendre l'issue du délai d'instruction de leur demande d'autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux soumis à autorisation ou à déclaration préalable. En effet, d'une part leur demande peut être rejetée dans ce délai et d'autre part l'absence de réponse au terme de ce délai vaut parfois rejet implicite.

Passer outre à cette obligation constitue une infraction passible de sanctions pénales.

Lexique

Arrondissement – Références et numéro du dossier – Lieu des travaux – Nom du pétitionnaire – Nom et adresse de l'architecte – Objet de la pétition.

Surface créée : surface de plancher créée.

Surface supprimée : surface de plancher supprimée.

S.T. : Surface du Terrain.

I.S.M.H. : Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

M1 : 1^{er} permis modificatif.

M2 : 2^e permis modificatif (etc.).

Liste des permis d'aménager déposés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0001). — 34, rue Chaligny, 20 au 20 B, rue de Reuilly, 63 au 75, boulevard Diderot. — PARIS HABITAT - OPH. — Division en 5 lots et 1 lot espace verts. — Date d'enregistrement : 31-12-2014

Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

1^{er} arr. (PC-075-101-14-V0033). — 164 au 168, rue de Rivoli, 2, place du Palais Royal, 151 au 153 B, rue Saint-Honoré. — Pét. : SOCIETE FONCIERE LYONNAISE. — Restructuration de locaux à usage de commerce et bureau, du 2^e sous-sol au 1^{er} étage, sur rues et cours, avec modification des liaisons verticales, démolition partielle de planchers, poteaux et murs porteurs pour reconstruction, démolition d'une partie des terrasses du R + 7 et de la totalité des verrières et terrasses des 4 cours pour reconstruction, modifications des devantures à rez-de-chaussée et 1^{er} étage sur l'ensemble des rues et remplacement des équipements techniques en terrasse du R + 7 et implantation de panneaux solaires thermiques en toitures du R + 7. Surface supprimée : 9 889 m². Surface créée : 9 058 m². S.T. : 7 931 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

2^e arr. (PC-075-102-14-V0047). — 14, rue de Cléry. — Pét. : CABINET MARIE SAINT-GERMAIN. — Changement de destination de bureaux en habitation du rez-de-chaussée au R + 5 sur rue et cour avec ravalement des façades, remplacement des croisées des fenêtres, création d'un toit terrasse à rez-de-chaussée sur cour intérieure, création d'une toiture-terrasse au R + 5 et création d'un ascenseur du rez-de-chaussée au R + 5. Surface supprimée : 300 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

2^e arr. (PC-075-102-14-V0048). — 23 au 25, rue de la Paix, 3, place de l'Opéra, 17 au 21, boulevard des Capucines. — Pét. : SRL BENETTON GROUP. — Restructuration d'une boutique de prêt-à-porter à rez-de-chaussée, 1^{er} étage et de 2 niveaux de sous-sol, réaménagement intérieur avec modification des circulations verticales avec fermeture et création de trémies d'ascenseur et d'escaliers, extension du plancher au 1^{er} étage et modification de la devanture et du 1^{er} étage. Surface démolie : 109 m². Surface créée : 188 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (PC-075-103-14-V0017-M01). — 6, rue Dupetit-Thouars, 1, rue Charles-François Dupuis, 5, rue de la Corderie. — Pét. : JCA. — Démolition partielle et reconstruction de plancher au 1^{er} étage, avec permutation du hall d'entrée en commerce et du commerce en hall d'immeuble, remplacement des fenêtres et mise en conformité des garde-corps situés au 1^{er} étage, suppression de murs porteurs afin de réunir les 2 locaux et création d'une gaine d'extraction de hotte en toiture. Surface supprimée : 4 m². Surface créée : 28 m². S.T. : 310 m². Modificatif au PC n° 075-103-14-V-0017 délivré le 27-11-2014. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

3^e arr. (PC-075-103-14-V0032). — 7 au 7 B, rue du Foin, 21 au 21 A, place des Vosges. — Pét. : S.A.S. BAFA PARIS. — Modification de la devanture d'une galerie d'art. Bâtiment concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date des 17-07-1920 et 1^{er} août 1958. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

6^e arr. (PC-075-106-13-V1010-M01). — 24, rue du Cherche-Midi, 43 au 51, boulevard Raspail, 3, place Alphonse Deville. — Pét. : S.A.S. L'HOTEL. — Modification de l'implantation des équipements techniques sur la toiture-terrasse de l'hôtel, création d'une terrasse privative en toiture avec escalier extérieur la reliant à une suite du R + 7 avec remplacement du garde-corps côtés boulevard Raspail et rue de Sèvres et création de deux cheminements pompiers sur les rampants de la toiture. Modificatif au PC n° 075-106-13-V1010 délivré le 06-02-2014. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (PC-075-106-14-P0030). — 4 au 6, rue de Furstemberg. — Pét. : M. MARTINEZ Jean-Luc, MUSEE DU LOUVRE. — Arch. : M. Guillaume TROUVE, 2 ter, rue de la Croix-Bonnard, 28000 CHARTRES. — Redistribution des locaux au 1^{er} étage sur cour. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 18-03-1991. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

6^e arr. (PC-075-106-14-V0031). — 68 A, rue d'Assas. — Pét. : ASSOCIATION ECOLE SAINT-SULPICE. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments d'enseignement privé de 1 à 4 étages sur cour avec construction d'un bâtiment de 2 étages après démolition partielle de bâtiments de 1 et 2 étages, surélévation de 1 niveau d'un bâtiment de 2 étages, création de coursives, d'escaliers et d'ascenseurs extérieurs, modification ponctuelle en façades, végétalisation des toitures-terrasses et création d'un accueil en extension à rez-de-chaussée. Surface à démolir : 849 m². Surface créée : 1 240 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

6^e arr. (PC-075-106-14-V0032). — 30, rue Saint-André des Arts, 16, rue Gît-Le-Cœur. — Pét. : CINEMA SAINT-ANDRE DES ARTS. — Mise aux normes d'accessibilité et de sécurité d'un cinéma avec création de 2 salles de débats au sous-sol, création d'un escalier de secours au rez-de-chaussée et démolition partielle de murs porteurs et de plancher au rez-de-chaussée. Surface supprimée : 8 m². Surface créée : 70 m². — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-12-V0042-M01). — 14, boulevard Raspail, 53 au 57 A, rue de Grenelle, 83 au 85, rue du Bac. — Pét. : M. Laurent DUMAS, DUFFORT BIGUET IMMOBILIER. — Arch. : CABINET B & B ARCHITECTES, 6 esplanade de la Manufacture, 92130 ISSY LES MOULINEAUX. — Modifications de l'emprise des démolitions du plancher du R + 1 en vue de la création d'un portique d'accès provisoire sur la rue de Grenelle. Modificatif au PC n° 075-107-12-V-0042 délivré le 22-07-2013. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-13-V1015-M01). — 44, rue Fabert. — Pét. : IMMOBILIERE ORION S.A. — Modification de la pente de la toiture côté jardin, d'une menuiserie extérieure sur la façade arrière, et des soupiraux façade sur rue. Modificatif au PC n° 075-107-13-V1015 délivré le 13-09-2013. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0054). — 15, rue de Bellechasse. — Pét. : SOCIETE PHILANTHROPIQUE. — Réhabilitation d'un

bâtiment de 3 étages + combles, sur rue et cour, à usage de bureau et d'habitation, et d'un bâtiment à rez-de-chaussée + mezzanine, en fond de cour, à usage de bureau, avec transformation partielle de réserves en cave au sous-sol, modification des liaisons verticales, réaménagement intérieur, décaissement pour création d'un niveau de sous-sol sous le bâtiment en fond de cour avec extension de la mezzanine, démolition partielle de la toiture pour création d'une verrière, ravalement de l'ensemble des façades et réfection de la couverture du bâtiment rue avec création d'une lucarne côté cour. Surface supprimée : 22 m². Surface créée : 159 m². S.T. : 550 m². — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0055). — 141, rue Saint-Dominique. — Pét. : NICOLAS S.A. — Changement de destination d'un local d'artisanat en commerce avec modification de la devanture. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0056). — 22, rue Saint-Dominique, 8, rue de Bourgogne. — Pét. : GEORGES LAMM ARCHITECTE. — Réfection de la couverture sur rues et cour et remplacement d'un châssis de toit sur cour. Immeuble concerné par une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 27-07-59. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0057). — 16, rue de l'Université. — Pét. : CABINET JOURDAN. — Réfection de la 1^{re} volée de l'escalier principal. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0058). — 67, avenue de Breteuil. — Pét. : IMMOBILIERE 3F. — Surélévation de 2 étages d'un bâtiment de 5 étages + combles sur rue avec modification partielle de la façade côté cour (3 logements créés), extension à rez-de-chaussée du bâtiment en fond de parcelle en vue de l'agrandissement de 2 logements après suppression des 2 appentis. Surface créée : 104 m². Surface démolie 19 m². S.T. : 363 m². — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-13-V1025-M01). — 73 au 73 B, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét. : S.A.S. ICADE PROPERTY MANAGEMENT. — Modification des circulations verticales à tous les niveaux des 2 bâtiments, réaménagement intérieur du sous-sol du bâtiment sur cour pour implantation d'un restaurant avec création d'une gaine intérieure d'extraction d'air. Modificatif au PC n° 075-108-13-V1025 délivré le 16-12-2013. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-14-V0050). — 29 au 31 B, rue de Courcelles, 159 au 161, boulevard Haussmann. — Pét. : CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE. — Restructuration d'un bâtiment de bureau sur rue, cour et courette, de 8 étages avec édicules techniques en toiture-terrasse et 5 niveaux de sous-sols, démolition partielle de plancher à tous les niveaux pour modification des liaisons verticales, passage de gaines et création d'un hall double-hauteur, réfection avec création d'espaces paysagers en toitures-terrasses avec démolition d'un édicule technique et agrandissement d'un second édicule, démolition de la dalle à rez-de-chaussée sur cour intérieure pour remplacement avec agrandissement de la verrière surplombant le double-hall, ravalement de l'ensemble des façades avec modification de baies en façade à rez-de-chaussée côté rue et suppression des 2 colonnes de l'entrée. Surface supprimée : 452 m². Surface créée : 134 m². S.T. : 751 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-14-V0051). — 16, avenue de Messine, 45, rue de la Bienfaisance. — Pét. : S.C.I. 16 MESSINE. — Réhabilitation d'un bâtiment de bureaux sur rue et cour avec remplacement partiel des menuiseries extérieures aux R + 5 et R + 6 sur rue et cour, création de baies sur cour et courette, déplacement de la porte d'entrée, création d'une sortie de secours sur rue, mise aux normes des garde-corps, modification des garde-corps en toiture-terrasse, déplacement des ascenseurs, changement de destination d'habitation en bureau au R + 5 et R + 6 sur rue et cour et création de locaux d'archives au rez-de-chaussée et au 1^{er} sous-sol et végétalisation de la toiture-terrasse et de la cour. Surface supprimée : 110 m². Surface créée : 54 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-14-V0052). — 17, avenue George V. — Pét. : S.A. TERREIS. — Surélévation d'un bâtiment en rez-de-chaussée situé au 7, impasse du Docteur Bertillon, à usage de bureaux, en R + 6 étages. Surface créée : 867 m². Superficie du terrain : 1 035 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-14-V0053). — 14, rue Royale, 281 au 283, rue Saint-Honoré. — Pét. : S.A.R.L. POIRAY INTERNATIONAL. — Modification de la devanture et rentoilage du store-banne d'une bijouterie. Bâtiment concerné par l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques du 31-01-1949. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

8^e arr. (PC-075-108-14-V0054). — 10 au 10 B, rue de Marignan, 51 au 55, avenue Montaigne. — Pét. : IMMOBILIERE TOVA 26. — Changement de destination d'un local de bureau en commerce avec modification de la devanture, reconstruction après démolition partielle du rez-de-chaussée pour création d'un niveau partiel bas et mise aux normes d'accessibilité. Surface démolie : 20 m². Surface créée : 20 m². — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0054). — 21 au 23, rue Saulnier. — Pét. : M. BENOIS Jean-Charles. — Changement de destination partiel de locaux de bureau en habitation (1 logement créé) à rez-de-chaussée et sous-sol avec déplacement d'une trémie d'escalier, suppression d'une mezzanine à rez-de-chaussée, remplacement partiel des menuiseries extérieures et transformation d'une porte en fenêtre à rez-de-chaussée sur cour. Surface à démolir : 35 m². Surface créée : 4 m². — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0055). — 10 au 14, rue de Londres. — Pét. : S.C.I. EUROSIC 14 RUE DE LONDRES. — Restructuration d'un bâtiment de bureau de 8 étages sur 2 niveaux de sous-sol avec démolition de planchers à tous les niveaux pour création d'un atrium du 1^{er} niveau de sous-sol au 1^{er} étage, extension du 2^e au 4^e étage d'un corps de bâtiment, création d'un jardin à rez-de-chaussée sur cour après démolition d'une verrière au 1^{er} étage, modification des édicules, création de terrasses en toitures, végétalisation partielle de façade et de toitures, création et déplacement des liaisons verticales, modification ponctuelle de baies, réfection de la couverture, ravalement des façades et remplacement des menuiseries extérieures sur rue et cours. Surface à démolir : 1 522 m². Surface créée : 1 150 m². — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0056). — 5 au 7, rue Moncey, 27 au 31, rue Blanche. — Pét. : S.C.I. 5-7 MONCEY C/O GENERALI REAL ESTATE. — Changement de destination d'un bâtiment de bureau et de stationnement, de 5 étages sur 3 niveaux de sous-sols, sur rue et cour, en habitation (9 logements créés) et stationnement (23 places au lieu de 15), avec réaménagement intérieur, démolition partielle de la toiture pour création d'une terrasse accessible, suppression de la véranda surplombant la toiture-terrasse du rez-de-chaussée avec dépose d'une jardinière maçonnée dans la cour, ravalement des façades avec pose d'une isolation thermique par l'extérieur, création de balcons et remplacement des menuiseries extérieures. Surface supprimée : 123 m². S.T. : 2 383 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0057). — 16, rue Chaptal. — Pét. : ETABLISSEMENT PUBLIC PARIS-MUSEES. — Construction de 2 locaux techniques d'équipements de traitement d'air, en surplomb des 2 constructions en saillie à rez-de-chaussée côté jardin du musée de la Vie Romantique. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 03-05-1956. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0058). — 5, rue Boudreau, 5 au 5 S, impasse Sandrie, 1 au 3, square de l'Opéra-Louis Juvet. — Pét. : COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de 7 étages avec 2 niveaux de sous-sol au 5, rue Boudreau et 3, square de l'Opéra-Louis Juvet, rem-

placement des menuiseries extérieures, restauration de l'ensemble des façades sur rues et cours et des bow-windows, réfection de la couverture de la cour principale, réaménagement des bureaux du 1^{er} au 5^e étage, création d'un logement au 4^e étage, changement de destination d'un logement en bureau au 1^{er} et au 3^e étage, d'artisanat en bureau au 3^e étage, changement partiel du commerce en bureau au 2^e étage, mise aux normes d'accessibilité PMR partiel pour le bâtiment H et traitement des parties communes, suppression des marches d'accès à l'ascenseur en rez-de-chaussée, et de la marche d'accès extérieur pour création d'une rampe PMR, ravalement des façades sur courettes du 24, rue Caumartin et 4, square de l'Opéra-Louis Juvet. Bâtiments concernés par l'Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques du 13-06-2005. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0059). — 2 au 12, rue de Mogador, 38 au 46, boulevard Haussmann, 77 au 79, rue de Provence. — Pét. : ASSOCIATION FRANÇAISE DE CULTURE HORS SOL. — Installation provisoire de membranes végétalisées en toiture-terrasse d'un grand magasin pour une durée de 24 mois avec un démontage en octobre 2016. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0060). — 12, boulevard des Capucines, 2, place Charles Garnier, 2 au 6, rue Scribe. — Pét. : MELVITA. — Modification de la devanture avec réaménagement du rez-de-chaussée en vue de l'installation d'un magasin de vente de cosmétiques. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-11-V0070-M01). — 18, rue de la Fidélité. — Pét. : M. DELAVENNE Emmanuel, HÔTEL DE LONDRES ET DU BRESIL. — Surélévation partielle d'un étage côté cour de l'hôtel, après démolition de la partie de toiture correspondante, démolition partielle de murs porteurs aux R-1 et rez-de-chaussée pour création de baies de portes et démolition de plancher à rez-de-chaussée pour implantation d'un monte-charge et monte-fûts, réaménagement intérieur, modification des façades à rez-de-chaussée côtés rue et cour et création d'une lucarne au R + 5 sur cour. Modificatif au PC n° 075-110-11-V-0070 délivré le 10-04-2012. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-14-V0052). — 29 au 29 A, rue Jacques Louvel-Tessier. — Pét. : M. NGUYEN Thai-Binh. — Extension avec surélévation d'un étage partiel d'un bâtiment de 3 étages, sur rue et cour, avec toiture-terrasse accessible et terrasse-balcon côté rue, en extension d'un duplex en R + 2 et R + 3, après démolition de la toiture. Surface créée : 38 m². S.T. : 114 m². — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-14-V0053). — 26, rue de l'Echiquier. — Pét. : S.I.E.M.P. — Réhabilitation d'un bâtiment d'habitation et de bureaux sur rue et sur cour avec ravalement de l'ensemble des façades, pose d'une isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, recréation de baies au R + 1 sur cour, changement de destination des surfaces de bureaux en habitation aux 1^{er} et 2^e étages (11 logements créés), modification du volume de la toiture en vue de la création de surface de plancher au R + 3 et suppression des lucarnes sur cour. Surface supprimée : 49 m². Surface créée : 26 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-14-V0054). — 20, rue de Sambre-et-Meuse. — Pét. : IMMOBILIERE 3F. — Extension avec surélévation d'un étage du bâtiment de 2 étages sur cour (1 logement créé) et surélévation de 3 étages du bâtiment de 6 étages, sur 2 niveaux de sous-sols, sur rue, (7 logements créés), après démolition des toitures pour reconstruction de toitures-terrasses partiellement végétalisées. Surface créée : 403 m². S.T. : 694 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-14-V0055). — 168 au 176, rue La Fayette, 52 B, rue Louis Blanc, 30 au 52, rue d'Alsace. — Pét. : S.N.C. ALSACE BALCON VERT. — Construction d'un hôtel de tourisme (171 chambres) de 2 étages sur 1 niveau partiel de

sous-sol. Surface créée : 5 769 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-06-V0015-M01). — 115 au 117, rue Oberkampf. — Pét. : Mme Bérançère GAUCHER et M. Edgar MIKAELIAN. — Modification de la façade à rez-de-chaussée et construction d'une mezzanine dans le volume du local. Surface créée : 19 m². Modificatif au PC n° 075-111-06-V-0015 délivré le 12-06-2014. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-09-V0041-M01). — 6, rue de la Folie-Méricourt. — Pét. : REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS. — Arch. : Sté SEBRA, 11, rue Saint-Martin, 75004 PARIS. — Changement de destination de surfaces commerciales en habitation (3 logements créés) au 1^{er} étage sur cour et modification des devantures sur rue. Modificatif au PC n° 075-111-09-V-0041 délivré le 08-10-2009. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-13-V0035-T01). — 22 au 24, passage Courtois, 21, rue Carrière-Mainguet. — Pét. : S.C.I. MIDORI. — Transfert partiel de la S.C.I. LINDENBAUM à la S.C.I. MIDORI. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-13-V0050-M01). — 101, rue de la Fontaine au Roi, 59, boulevard de Belleville. — Pét. : JUST LIKE HOME BELLEVILLE. — Modification ponctuelle en façade sur rues, redistribution du sous-sol au 1^{er} étage, modification de l'édicule de l'ascenseur, suppression de la végétalisation des toitures et création d'un lanterneau de désenfumage. Modificatif au PC n° 075-111-13-V-0050 délivré le 21-11-2013. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-14-V0044). — 14, rue des Boulets. — Pét. : Mme DESSERTAUX-COTTERLAZ Anne. — Changement de destination d'un local de bureau, en sous-sol et rez-de-chaussée en fond de parcelle sur cour, en habitation, avec construction d'une mezzanine. Surface créée : 12 m². S.T. : 430 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

11^e arr. (PC-075-111-14-V0045). — 17 B, rue Richard Lenoir. — Pét. : Mme POPOVIC Véronique. — Changement de destination partiel d'un local artisanal en habitation au 1^{er} étage sur cour avec remplacement des châssis vitrés. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-12-V1049-M01). — 53, rue de Fécamp. — Pét. : PARIS HABITAT-OPH. — Changement de destination partiel d'un local d'habitation au 1^{er} étage, en extension des bureaux attenants, avec création d'une baie de liaison et accès au palier d'issue de secours. Modificatif au PC n° 075-112-12-V1049 délivré le 04-06-2013. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0048). — 182 au 182 B, rue de Charenton. — Pét. : S.C.I. MARTIN ET CIE. — Surélévation d'un étage plus mezzanine d'un bâtiment de 2 étages à usage d'habitation (1 logement créé) et de bureau avec ravalement des façades du bâtiment C, création d'une terrasse accessible et modification partielle de la façade au 3^e étage côté bâtiment E. Surface créée : 43 m². S.T. : 834 m². — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0049). — 14, rue des Fonds Verts. — Pét. : Mme TAGNI-ZUKAM Sylvie. — Surélévation d'un niveau d'un bâtiment d'habitation d'un étage avec modification des façades sur rue et cour et construction d'une véranda en toiture-terrasse côté cour. Surface créée : 42 m². — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0050). — 295, avenue Daumesnil. — Pét. : S.A.S. VINCI IMMOBILIER DEVELOPPEMENT HÔTELIER. — Construction, après démolition d'un ensemble de bâtiments, d'un hôtel de tourisme de 255 chambres sur rues et jardin, de 8 étages sur 1 niveau de sous-sol (48 places de stationnements), avec mezzanine dans le volume du rez-de-chaussée, végétalisation des toitures-terrasses, abattage et replantation

d'arbres avec aménagement paysager des espaces verts. Surface supprimée : 950 m². Surface créée : 6 250 m². S.T. : 3 647 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0051). — 10 au 10 S, passage Driancourt, 7, passage Brulon. — Pét. : RIVP. — Construction d'un bâtiment de 3 à 5 étages d'habitation (13 logements sociaux), de commerce à rez-de-chaussée et de locaux associatifs à rez-de-chaussée et 1^{er} étage avec toitures-terrasses végétalisées. Surface créée : 1 121 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0052). — 44, boulevard de Bercy. — Pét. : S.A. SEHR PARIS BERCY. — Redistribution des locaux (aménagement de 3 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite) et modification de la façade à rez-de-chaussée sur cour d'un hôtel de tourisme. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0053). — 10 au 12, rue Ernest Lefébure, 5 au 9, rue de l'Amiral La Roncière Le Noury, 11 au 15, avenue Armand Rousseau. — Pét. : VILLE DE PARIS DPA. — Construction d'un bâtiment modulaire provisoire dans la cour d'une école maternelle (démontage prévu en 2020). Surface créée : 199 m². — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-14-V0054). — 28, rue Sibuet, 29, rue Mousset-Robert. — Pét. : SNC SIBUET. — Construction d'une maison individuelle de 2 étages après démolition totale du bâtiment existant. Surface supprimée : 127 m². Surface créée : 155 m². — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-13-V1056-T01). — 60, rue Cantagrel. — Pét. : S.A.R.L. VILLA CANTAGREL. — Transfert à la SARL VILLA CANTAGREL. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-14-P0069). — 53 W au 57 W, boulevard de l'Hôpital. — Pét. : GH PITIE-SALPETRIERE. — Création d'une extension au Centre de Ressources Biologiques après démolition d'un garage et d'un bureau à rez-de-chaussée sur cour. Surface créée : 105 m², surface démolie : 21,7 m². — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-14-V0070). — 56, rue Albert, 12, rue Trolley de Prévaux. — Pét. : S.A.S. EIFFAGE IMMOBILIER ILE-DE-FRANCE. — Construction d'un bâtiment d'habitation (56 logements créés) et de stationnement (52 places), de 7 étages sur 3 niveaux de sous-sols, après démolition d'un bâtiment de 6 étages, à usage de bureau et de stationnement, sur rue, voie piétonne et jardin, avec végétalisation partielle des toitures-terrasses. Surface supprimée : 4 981 m². Surface créée : 3 420 m². S.T. : 858 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-14-V0071). — 78, rue du Dessous des Berges. — Pét. : IMMOBILIERE 3F. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment d'habitation et de commerce de 4 étages sur sous-sol avec redistribution des locaux, modification de la façade à rez-de-chaussée sur cour, création d'une extension de 3 niveaux et aménagement d'un jardin dans la cour, mise en place de persiennes et isolation thermique par l'extérieur des façades sur rue et cour. Surface créée : 234 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-14-V0072). — 96, avenue d'Italie. — Pét. : S.C.I. DU 84 RUE D'ALFORTVILLE. — Extension avec surélévation d'un étage sur la toiture-terrasse d'un bâtiment de bureau de 1 étage, en fond de parcelle, après dépose de la verrière. Surface créée : 116 m². S.T. : 621 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

14^e arr. (PC-075-114-05-V0016-T01). — 83, place Saint-Jacques. — Pét. : S.A. RENAULT RETAIL GROUP. — Arch. : CABINET SEXER LOYRETTE ARCHITECTURE, 119, avenue Paul Vaillant-Couturier, 94250 GENTILLY. — Transfert du titulaire de l'autorisation initiale de Renault France Automobile à Renault Retail Group. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-11-V0011-M01). — 2 au 4 B, villa du Mont Tonnerre. — Pét. : M. DE SOOS Dominique, S.C.I. DU

MONT TONNERRE. — Réaménagement intérieur à rez-de-chaussée, ajout et suppression de châssis de toit et surélévation, après démolition partielle, de la toiture adossée à l'héberge voisine, sur cour pour transformation du grenier en chambre. Modificatif au PC n° 075-115-11-V-0011 délivré le 27-06-2011. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

15° arr. (PC-075-115-11-V0076-M01). — 27 au 31, rue Alain Chartier. — Pét. : M. Dominique HEAU, LES CINEMAS GAUMONT PATHE. — Arch. : CABINET INTENS-CITE, 23, rue de Cronstadt, 75015 PARIS. — Modification du volume, des façades et du réaménagement intérieur. Modificatif au PC n° 075-115-11-V-0076 délivré le 12-02-2013. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

15° arr. (PC-075-115-13-V1063-T01). — 368, rue Lecourbe, 3, boulevard Victor. — Pét. : M. COLLARD Fabrice. — Transfert à M. Fabrice COLLARD. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

15° arr. (PC-075-115-14-V0001-M02). — 101 au 111, avenue Félix Faure. — Pét. : S.A.R.L. DS IMMO. — Transformation du local mixte bureau-habitation, en habitation, à rez-de-chaussée surélévée sur jardin, avec création de jours de souffrance côté cimetièrre. Modificatif aux PC n°s 075-115-14-V-0001 et 075-115-14-V-0001 M 01 du 26-06-2014. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

15° arr. (PC-075-115-14-V0067). — 74, rue Mademoiselle. — Pét. : S.A.S. CURIO LIVING. — Restructuration de 2 locaux artisanaux en sous-sol, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, sur rue et cour, en bureau en sous-sol et rez-de-chaussée et en habitation au 1^{er} étage (1 logement créé), avec modification des devantures et des liaisons verticales, redistribution intérieure avec implantation d'un local poubelles à rez-de-chaussée, fermeture de la cour par une verrière surplombant le rez-de-chaussée et démolition de la toiture du logement en saillie à rez-de-chaussée côté cour pour reconstruction avec implantation d'une fenêtre de toit. Surface supprimée : 12 m². Surface créée : 5 m². S.T. : 302 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

15° arr. (PC-075-115-14-V0068). — 18, allée Irène Némirovsky. — Pét. : SEMPARISEINE. — Ravalement des façades, réfection de la couverture, suppression de 2 cours anglaises, création d'une trémie d'escalier à rez-de-chaussée de la chapelle de l'ancien hôpital Boucicaut. Surface à démolir : 8 m². Surface créée : 7 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

16° arr. (PC-075-116-07-V0039-M04). — 21, square de l'avenue Foch. — Pét. : M. ELJISR Khairuddin Hazam, S.C.I. HAIBA. — Modification de la couverture de l'extension en toiture transformée en local technique avec implantation de grilles de climatisation. Modificatif aux PC n°s 075-016-07-V-0039, 075-116-07-V-0039 M 01, 075-116-07-V-0039 T 02 et 075-116-07-V-0039 M 03 des 31-08-2007, 23-07-2012, 05-04-2013 et 06-08-2014. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

16° arr. (PC-075-116-11-V0052-M01). — 46 au 50, rue de la Pompe. — Pét. : M. MIKOU Zouheir, STE SODEARIF. — Arch. : CABINET Hardel et Lebihan ARCHITECTES, 11, cité de l'Ameublement, 75011 PARIS. — Modification de la devanture du commerce sur rue, diminution de la surface des panneaux solaires en toiture, réajustement de l'emplacement des fenêtres côté cour suite à la modification du calepinage de façade et déplacement du luminaire de l'éclairage public en façade du bâtiment social. Modificatif au PC n° 075-116-11-V-0052 délivré le 09-12-2011. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16° arr. (PC-075-116-14-V0064). — 62, avenue d'Iéna. — Pét. : S.C.I. THELEM VICTOR HUGO. — Restructuration avec changement de destination d'un bâtiment de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol, à usage de bureau et loge de gardien, en hôtel de tourisme de 46 chambres, avec extension du bâtiment principal sur sa façade arrière, démolition de la galerie en saillie du R + 1 côté cour pour reconstruction d'une galerie vitrée aux niveaux des rez-de-chaussée et entresol et R + 1, création d'un 2^e sous-sol, implantation d'une piscine au 1^{er} sous-sol, démolition

partielle de plancher pour reconstruction avec remise à niveau, ravèlement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures, réfection des couvertures avec démolition partielle versant cour pour surélévation en vue de l'implantation d'un comble technique et création d'un jardin en remplacement de la cour. Surface supprimée : 1 028 m². Surface créée : 1 490 m². S.T. : 557 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

16° arr. (PC-075-116-14-V0065). — 4, rue de la Tour. — Pét. : S.A.S. FONCIERE COLLIGNON. — Arch. : CABINET MO ARCHITECTES, 24, rue Stalingrad, 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS. — Surélévation d'un local d'habitation après démolition de la toiture avec création de lucarnes, d'une verrière et d'une terrasse accessible. Surface créée : 23 m². — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

16° arr. (PC-075-116-14-V0066). — 64 au 70, rue du Ranelagh. — Pét. : SOCIETE CIVILE TRINITE. — Réhabilitation d'un immeuble de 6 étages à usage de garage commercial, de club de tennis et de bureau avec changement de destination des surfaces commerciales du rez-de-chaussée au R + 2 en bureau et en école de management au R + 2, création de planchers, remplacement des menuiseries extérieures, végétalisation du toit-terrasse accessible au R + 4, démolition partielle des 2 bâtiments de R + 1 sur rue et création de stationnement au R - 1. Surface supprimée : 1 663 m². Surface créée : 1 677 m². — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

17° arr. (PC-075-117-12-V0046-M01). — 10 au 12, rue de Lévis, 125 au 135, rue des Dames. — Pét. : M. Stéphane MAQUAIRE, MONOPRIX EXPLOITATION S.A.S. — Réaménagement d'un supermarché, avec modification des liaisons verticales, suppression de stationnement liés à l'habitation (40 places sur 84) en vue de l'extension du commerce (réserve, locaux sociaux, labo etc.), installation de locaux techniques en toiture-terrasse, modification de la devanture sur rues. Surface à démolir : 857 m². Surface créée : 135 m². S.T. : 1 373 m². Modificatif au PC n° 075-117-12-V-0046 délivré le 12-12-2012. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

17° arr. (PC-075-117-14-P0059). — 12 au 20, boulevard du Fort de Vaux. — Pét. : ADOMA. — Construction d'une résidence sociale de 71 logements pour jeunes actifs, de 10 étages sur 4 niveaux de sous-sols existants, sur rues et jardins, avec toitures-terrasses végétalisées, et création d'un escalier et d'un ascenseur reliant le rez-de-chaussée au 1^{er} sous-sol, après démolition partielle de plancher, et pose d'une grille de clôture en limites séparatives. Surface créée : 1 792 m². S.T. : 2 912 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

17° arr. (PC-075-117-14-V0023-M01). — 44, rue de La Jonquière. — Pét. : S.N.C. JONQUIERE A PARIS. — Ravèlement des murs mitoyens, modification de la toiture, aménagement d'un local vélos en remplacement du garage, création d'un jardin de pluie et aménagement d'un local poubelles dans un bâtiment existant dans la cour. Surface supprimée : 283 m². Surface créée : 294 m². S.T. : 1 950 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17° arr. (PC-075-117-14-V0058). — 116 B au 118, rue de Tocqueville. — Pét. : PITCH PROMOTION. — Changement de destination d'un bâtiment de 6 à 9 étages sur 2 niveaux de sous-sol de bureaux et d'habitation (logement de gardien) en hôtel de tourisme (135 chambres) avec déplacement et création de gaines techniques, d'ascenseurs et d'escaliers, fermeture du porche, extension du 5^e au 7^e étage sur cour, végétalisation des toitures-terrasses et de la cour, ravèlement et modification des façades et des toitures et remplacement des menuiseries extérieures sur rue et cour. Surface à démolir : 513 m². Surface créée : 513 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

17° arr. (PC-075-117-14-V0060). — 102, boulevard Malesherbes, 5 voie Q/17. — Pét. : S.C.I. 102 MALESHERBES REPRESENTEE PAR GROUPE IMMOBILIER. — Restructuration d'un bâtiment à usage de bureau et changement de destination de l'ancienne loge de gardien en bureau en rez-de-chaussée,

modification des circulations horizontales et verticales avec la création d'une trémie d'ascenseur, prolongement d'un escalier du rez-de-chaussée jusqu'au 3^e étage, modification et remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures existantes et création de nouvelles ouvertures après suppression du bow-window, réfection de la verrière, déplacement des locaux techniques du sous-sol dans les combles avec installation de ventelles, ravalement des façades sur rue et cour, et transformation d'une fenêtre en porte d'accès de secours accessoire, et mise aux normes d'accessibilité et de sécurité. Surface supprimée : 58 m². Surface créée : 44 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (PC-075-117-14-V0061). — 84 M, boulevard Pereire. — Pét. : VILLE DE PARIS DPA. — Réhabilitation d'une crèche de 2 étages sur cour et jardin, avec extension des planchers du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, modification des escaliers extérieurs sur cour et jardin, création de trémie d'ascenseur, reconstruction des façades, réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse avec pose de panneaux solaires et de garde-corps, et remplacement de clôture. Surface de plancher créée : 27 m². Surface de plancher à démolir : 5 m². S.T. : 1 556 m². — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-11-V0016-M08). — 5 au 7, impasse Marie Blanche. — Pét. : M. CHAUSSADE François, CORESI S.N.C. — Arch. : A. BECHU ET ASSOCIES, 82, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Modification des aménagements intérieurs, des baies et des espaces extérieurs de 3 appartements (trémie de l'appartement n° 11 supprimée, escalier extérieur privé de l'appartement n° 93 dans le jardin Est supprimé, modification de baies en façade Nord sur la placette et sur les façades sur les cours et jardins intérieurs, adaptations aux ouvrages avoisinants après démolition, rectification de la largeur des circulations du sous-sol, modification des aménagements des terrasses supérieures. Modificatif au PC n° 075-118-11-V-0016 délivré le 27-10-2011, PC n° 075-118-11-V-0016M01 délivré le 07-03-2014, PC n° 075-118-11-V-0016T02 délivré le 02-05-2012, PC n° 075-118-11-V-0016M03 délivré le 19-09-2012, PC n° 075-118-11-V-0016M04 délivré le 14-01-2013, PC n° 075-118-11-V-0016M05 délivré le 06-06-2013, PC n° 075-118-11-V-0016M06 délivré le 01-10-2013, PC n° 075-118-11-V-0016M07 délivré le 17-02-2014. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-12-V1045-M01). — 47 au 49, rue Montcalm. — Pét. : ASSOCIATION OGEC SAINT-LOUIS. — Suppression d'un escalier extérieur, modification des escaliers intérieurs, conservation des 3 escaliers dans la cour, création d'un auvent sur la cour anglaise, d'un édicule sur cour, remplacement ponctuel de fenêtres par des châssis pompiers, modification d'une toiture-terrasse et alignement en limite séparative de la façade à rez-de-chaussée sur rue. Modificatif au PC n° 075-118-12-V1045 délivré le 15-03-2013. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-14-V0069). — 2 au 64, avenue de la Porte des Poissonniers, 78 au 80, boulevard Ney. — Pét. : GDG EQUATION NEY - GDG INVESTISSEMENTS. — Transformation de places de stationnement en réserves de bureau au sous-sol et création d'un escalier menant du rez-de-jardin au 2^e étage des bureaux, après démolition partielle de plancher. Surface supprimée : 75 m². Surface créée : 165 m². S.T. : 2 382 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-14-V0071). — 64 au 66, rue Myrha. — Pét. : M. HADJICONSTANTINO Alexandre. — Aménagement des combles avec création de 3 châssis de toit côté cour et de 2 côté rue. Surface créée : 34 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-14-V0072). — 197 au 199, rue Marcadet. — Pét. : SOCIETE IMMOBILIERE MARCADET, SIMAR. — Restructuration d'une clinique transformée en maison de retraite de 95 lits, sur rues et cour, de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol, avec démolition et reconstruction de tous les planchers, surélévation de 2 étages de la partie en R + 2 côté cour et de

4 étages de la partie en R + 1 côté rue, végétalisation des toitures-terrasses, démolition partielle du sol de la cour pour création de 2 patios et ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures. Surface supprimée : 3 162 m². Surface créée : 4 912 m². S.T. : 1 388 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

19^e arr. (PC-075-119-12-V0026-M01). — 5, rue Gaston Tessier. — Pét. : M. Laurent MALLET, S.A. SODEARIF. — Arch. : Sté ATELIERS 234, 234, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 PARIS. — Modification des façades à rez-de-chaussée et 1^{er} étage sur rues, création d'une double hauteur pour le hall d'accueil, modification des équipements techniques en toiture, modification de l'emprise du bâtiment et redistribution ponctuelle des locaux. Modificatif au PC n° 075-119-12-V-0026 délivré le 27-08-2014. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

19^e arr. (PC-075-119-14-V0049). — 8, rue Arthur Rozier. — Pét. : Mme VEDOVELLI Véronique. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment d'habitation sur rue à R + 1 sur un niveau de sous-sol (2 logements créés), démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée en fond de parcelle et construction d'un bâtiment de 2 étages (6 logements créés). Surface créée : 314 m². Surface démolie : 80 m². — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

19^e arr. (PC-075-119-14-V0050). — 12 au 20, rue Curial, 11 au 19, rue Archereau. — Pét. : NEXIMMO 93. — Construction de bâtiments R + 2, R + 9 et R + 10, à usage d'habitation (173 logements créés) et de résidence étudiants (156 chambres), sur trois niveaux de sous-sol conservés, à usage de stationnement (157 places) et de locaux techniques, après démolition de la superstructure de l'ensemble des bâtiments de la parcelle. Surface de plancher créée : 13 295 m². Surface de plancher démolie : 11 530 m². — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-13-V1054-M01). — 120 au 122, boulevard de Ménilmontant. — Pét. : S.A.R.L. NEOPOLIS PROMOTION. — Suppression partielle du niveau R + 5 contre le pignon existant, création d'une toiture-terrasse végétalisée au R + 5, création et modification des toitures en zinc, modification de la façade côté jardin, remplacement partiel de menuiseries extérieures du R + 1 au R + 6 de la façade sur le boulevard de Ménilmontant et remplacement partiel des châssis des murs rideaux. Modificatif au PC n° 075-120-13-V1054 délivré le 25-08-2014. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0061). — 130, rue de Bagnolet. — Pét. : ICADE PROMOTION. — Construction d'un bâtiment d'habitation (30 logements) et de commerce de 5 à 6 étages sur 1 niveau de sous-sol (8 places de stationnement) après démolition d'un bâtiment d'habitation et de commerce sur rue et cour. Surface à démolir : 933 m². Surface créée : 1 963 m². Hauteur du projet : 19 m. S.T. : 554 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0062). — 134, rue d'Avron. — Pét. : S.I.E.M.P. — Réhabilitation avec surélévation d'un étage d'un bâtiment de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour, à usage d'habitation, de commerce et d'artisanat supprimé pour être transformé en habitation, démolition des planchers des 1^{er}, 2^e et 3^e étages pour reconstruction (5 logements sociaux créés), ravalement des façades et pignons, remplacement des menuiseries extérieures et modification partielle de la façade à rez-de-chaussée. Surface supprimée : 283 m². Surface créée : 364 m². S.T. : 183 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0063). — 54 au 56, rue d'Avron. — Pét. : S.A. CABINET MASSON. — Extension avec surélévation de la toiture, après démolition de l'existante, d'un bâtiment de 2 étages sur 1 niveau de sous-sol partiel, à usage de commerce transformé en habitation (1 logement créé) avec fermeture d'une trémie d'escalier, ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures, pose de garde-corps, de volets et implantation d'une marquise surplombant l'entrée. Surface créée : 56 m². S.T. : 762 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0064). — 48, rue Alphonse Penaud. — Pét. : S.C.I. PENAUD. — Construction d'un bâtiment d'hôtel de tourisme (70 chambres) de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol après démolition d'un bâtiment de bureaux de 2 étages. Surface à démolir : 1 767 m². Surface créée : 2 242 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0065). — 112, rue d'Avron, 45, rue du Volga. — Pét. : S.A.R.L. FAROGE. — Surélévation partielle d'un niveau d'un bâtiment d'un étage à usage d'habitation et de commerce avec changement de destination du local commercial à rez-de-chaussée en habitation. Surface créée : 31 m². Hauteur : 10 m. S.T. : 152 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0066). — Rue Paul Meurice. — Pét. : PARIS HABITAT OPH. — Construction d'un bâtiment de 6 étages avec un niveau de sous-sol à usage de foyer de vie (36 logements) et de centre d'accueil de jour (15 logements). Surface créée : 2 735 m². Hauteur : 20 m. ST : 872 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

8^e arr. (PD-075-108-14-V0003). — 8, avenue Dutuit, 3, avenue Edward Tuck, 5, avenue des Champs Elysées. — Pét. : S.A.S. CARRE DES CHAMPS ELYSEES. — Création et agrandissement de baies intérieures à rez-de-chaussée de locaux commerciaux. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

10^e arr. (PD-075-110-14-V0004). — 168 au 176, rue La Fayette, 52 B, rue Louis Blanc, 30 au 52, rue d'Alsace. — Pét. : S.N.C. ALSACE BALCON VERT. — Démolition d'un centre de tri de la Poste. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

12^e arr. (PD-075-112-14-V0005). — 7, passage Brulon. — Pét. : RIVP. — Démolition d'un hangar. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

13^e arr. (PD-075-113-14-P0004). — 144, boulevard de l'Hôpital, 2 au 6, rue Philippe de Champagne, 13, rue Primatice. — Pét. : PREFECTURE DE POLICE SAI/DCT/SUD. — Suppression des façades pour désamiantage, démolition des escaliers sur parvis. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

15^e arr. (PD-075-115-14-V0005). — 7 au 19, rue Saint-Lambert, 255, rue Lecourbe. — Pét. : ASSOCIATION PARIS SAINT-LAMBERT. — Création de l'ascenseur PSH et création d'une trémie d'escalier 5. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (PD-075-117-14-V0008). — 26, avenue Carnot. — Pét. : S.A.R.L. GBEP. — Création d'un ascenseur PMR dans la cage de l'escalier principal avec prolongation au 6^e étage actuellement desservi par un escalier de service. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

18^e arr. (PD-075-118-14-V0008). — 17, rue de la Chapelle. — Pét. : S.A. RIVP. — Démolition d'un bâtiment de 1 étage sur cour et d'un muret. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (PD-075-118-14-V0009). — 40 au 44, rue Marx Dormoy. — Pét. : SOREQA. — Démolition de l'ensemble des bâtiments de la parcelle, sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

19^e arr. (PD-075-19-14-V0009). — 23, rue de Meaux. — Pét. : SOREQA. — Démolition d'un ensemble de bâtiments à usage d'habitation et de commerce. Surface supprimée : 1 504 m². — Date d'enregistrement : 29-12-2014

Liste des déclarations préalables déposées entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0299). — 21 au 25, rue de la Ferronnerie, 5, rue Sainte-Opportune. — Pét. : S.A.R.L. KYAN. — Modification de la devanture d'une boutique de chaussures. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0300). — 10, rue Saint-Florentin. — Pét. : S.A.R.L. TORAYA FRANCE. — Modification de la devanture et ouverture de 3 fenêtres côté cour d'un salon de thé. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0301). — 15, rue Jean-Jacques Rousseau. — Pét. : CLAUD PARIS S.A.R.L. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une épicerie. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0302). — 131, rue Saint-Denis. — Pét. : SOCIETE CIVILE SAINT-DENIS ETIENNE MARCEL. — Changement de destination de locaux de bureaux en habitation au 1^{er} étage sur rue (2 logements). — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0303). — 45, rue de l'Arbre Sec. — Pét. : M. CALDI Michel. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0304). — 45, rue de l'Arbre Sec. — Pét. : M. CALDI Michel. — Modification de la porte d'entrée de l'immeuble. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0305). — 122 au 126, rue de Rivoli, 30, rue des Bourdonnais, 1, rue des Déchargeurs. — Pét. : BOUYGUES TELECOM S.A. — Remplacement des antennes existantes avec installation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

1^{er} arr. (DP-075-101-14-V0306). — 51, rue de Rivoli. — Pét. : S.C.I. DU 51 RIVOLI REPRESENTEE PAR RICHARDIERE S.A.S. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0310). — 2 au 8, passage du Grand Cerf, 1 au 7, passage du Grand Cerf. — Pét. : M. BUITONI Lorenzo. — Changement de destination au 1^{er} étage d'un local de bureau en logement. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0311). — 26 au 28, rue Danielle Casanova. — Pét. : CRISTAL MARBRE. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'un marbrier avec pose d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0312). — 5, rue d'Argout. — Pét. : S.A.S. REGIE GUILLON. — Ravalement du mur pignon sur cour. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0313). — 16 au 18, rue Saint-Marc. — Pét. : S.C.I. 16/18 RUE SAINT-MARC. — Ravalement des façades sur courette et des pignons d'un bâtiment en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0314). — 16, rue Bachaumont. — Pét. : S.A.S. B18. — Remplacement des menuiseries extérieures à rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0315). — 48, rue Greneta. — Pét. : CABINET NICOLAS & CIE. — Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0316). — 45, rue Montorgueil. — Pét. : S.A.S. JIMMY FAIRLY. — Modification de la devanture d'un opticien et remplacement du store-banne. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0317). — 12, rue de Port-Mahon. — Pét. : S.A.S. GOUIDER RAVALEMENT. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0318). — 52, rue Greneta. — Pét. : S.A.S. GOUIDER. — Ravalement des façades et pignons sur rue et courette. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0319). — 57, rue Réaumur. — Pét. : S.A.R.L. J.D. GROUPE. — Remise en peinture de la devanture. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0320). — 6 au 8, rue Saint-Joseph, 5 au 7, rue du Croissant. — Pét. : Mme LAFORGE Jenna. — Changement de destination d'un local commercial en habitation (1 logement créé) à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0321). — 38, avenue de l'Opéra, 2, place de l'Opéra, 15 au 19, rue Louis le Grand. — Pét. : S.A.S. MADELEINE OPERA. — Modification de la porte d'entrée du 38, avenue de l'opéra. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0322). — 15, rue Beauregard. — Pét. : PHILIPPE MONGAUZE ARCHITECTE. — Rénovation complète en zinc de la couverture du bâtiment A, du bâtiment B et du bâtiment intermédiaire. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0323). — 26, rue Sainte-Foy. — Pét. : S.C.I. GAHERAUD IV. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0324). — 21, rue d'Uzès. — Pét. : S.A. SECURITE PIERRE. — Ravalement de l'ensemble des façades et création d'un escalier de secours dans la cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0325). — 226, rue Saint-Denis, 1 voie A/2. — Pét. : S.A.R.L. 226 SAINT-DENIS. — Changement de destination d'un local commercial en habitation au R + 3 sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0326). — 18, rue Saint-Fiacre. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement de la façade sur rue avec remplacement de 3 fenêtres au 1^{er} étage sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0327). — 41, boulevard des Capucines. — Pét. : GANT FRANCE S.A.S. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0328). — 45, avenue de l'Opéra. — Pét. : S.A.S. ML.DISTRIBUTION. — Modification de la devanture d'un local commercial et démolition du plancher du 1^{er} étage. Surface supprimée : 7,43 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0329). — 138, rue d'Aboukir, 285, rue Saint-Denis. — Pét. : S.A.S. SEVDALIS ET ASSOCIES. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0330). — 15, boulevard Montmartre, 53, rue Vivienne. — Pét. : M. CHIANG Jiang Lu. — Remise en peinture de la devanture d'un restaurant et pose d'un store. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

2^e arr. (DP-075-102-14-V0331). — 58 B, rue Sainte-Anne. — Pét. : SOCIETE LECLERE FILS ET BEINEIX. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0332). — 28, rue Beaubourg, 7, impasse Berthaud. — Pét. : M. GONCALVES Carlos. — Remplacement des menuiseries extérieures au 1^{er} étage côtés rue et cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0333). — 30, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : S.C.I. NAZARETH. — Remplacement d'un extracteur d'air vicié en façade sur cour d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0334). — 115, rue Vieille du Temple. — Pét. : S.A.R.L. BAZAR DES FILLES. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0335). — 226 au 230, rue Saint-Martin, 49, rue Chapon. — Pét. : M. LECETRE Franck. — Créa-

tion d'un espace végétalisé sur le toit avec installation d'une plate-forme côté cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0336). — 2 au 4 B, rue Chapon, 115, rue du Temple. — Pét. : S.A.S. BORSO. — Modification de la devanture d'un magasin de sacs. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0337). — 18, rue Perrée, 1, rue Paul Dubois. — Pét. : M. PETIT Thierry. — Fermeture du passage au 7^e étage sur cour par prolongation de la verrière existante et agrandissement de 3 fenêtres au 8^e étage sur cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0338). — 62, rue du Vertbois, 55, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : Mme Emilie DESPEAUX. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un commerce de détail de bijoux. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0339). — 30, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : S.C.I. NAZARETH. — Modification de la façade à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0340). — 85, rue de Turbigo. — Pét. : S.A.R.L. RAVIER. — Réfection de la couverture et remplacement des lucarnes. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0341). — 89, rue de Turbigo, 1 au 3, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : S.A.R.L. BALOUGA. — Modification de la devanture d'une boutique de jouets. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0342). — 66 au 70, rue Charlot, 129 au 133, rue de Turenne. — Pét. : SOCIETE GERANCE DE PASSY. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0343). — 100, rue Quincampoix. — Pét. : S.A. PAUL GABET. — Réfection de la couverture versant rue et cour avec remplacement de 3 châssis de toit. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0344). — 93, boulevard Beaumarchais. — Pét. : PARIS HABITAT OPH/DTNO. — Ravalement de la façade sur rue, des façades sur cour et des pignons. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0345). — 60, rue du Temple, 14, rue Rambuteau. — Pét. : M. ROLLAND Robert Thierry. — Changement de destination d'un local artisanal en habitation au 2^e étage sur rue et sur cour. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0346). — 5, rue Blondel. — Pét. : S.A. HELLIER DU VERNEUIL. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0347). — 7 au 9 B, rue du Perche. — Pét. : S.A.S. LES CORDISTES SAVOYARDS. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0348). — 19, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : S.C.I. ADS. — Changement de destination partiel d'un local commercial en habitation (1 logement créé) à rez-de-chaussée et 1^{er} étage sur cour. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0349). — 19, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : S.C.I. ADS. — Création d'une trémie d'escalier à rez-de-chaussée d'un local commercial. Surface supprimée : 5 m². — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0350). — 24, rue Beaubourg. — Pét. : E.U.R.L. TABAC AU METRO. — Modification de la devanture d'un bar tabac avec rentoilage du store. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

3^e arr. (DP-075-103-14-V0351). — 2, rue Froissart, 5, boulevard des Filles du Calvaire. — Pét. : MICHEL CORDONNIER. — Réfection partielle de la couverture, versant courette. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-13-V0293-T01). — 50 au 52, rue de la Verrerie. — Pét. : SULLY GESTION. — Création d'une façade à rez-de-chaussée et d'un ascenseur extérieur en façade sur cour. Surface créée : 2 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-14-V2030). — 15, boulevard Henri IV, 1, rue Jules Cousin. — Pét. : STE LACOSTE & THIEULIN. — Ravalement des façades sur cour et réfection de la couverture et des souches de cheminées, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-14-V2031). — 26, quai de Béthune. — Pét. : STE LACOSTE & THIEULIN. — Ravalement des façades des bâtiments sur cour avec remplacement de portes à rez-de-chaussée et réfection des couvertures et des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-14-V2032). — 25, rue Aubry le Boucher. — Pét. : LA BOUTIQUE DU COIFFEUR. — Modification de la devanture d'un magasin de vente de gadgets en vue de l'installation d'un magasin de vente de cosmétiques. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-14-V2033). — 20, rue des Tournelles. — Pét. : M. BRAUD Maurice. — Remplacement de trois fenêtres au 4^e étage du bâtiment C sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

4^e arr. (DP-075-104-14-V2034). — 8, rue Saint-Martin. — Pét. : HAIR 2000 S.A.R.L. — Modification de la devanture d'un salon de coiffure avec pose de lambrequins et agrandissement d'une fenêtre sur cour. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0326). — 25, rue Descartes. — Pét. : CABINET COGETRA. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0327). — 30, boulevard Saint-Germain. — Pét. : S.A.S. TRAMBLAY CUVELIER RAVALEMENT. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0328). — 58, rue Henri Barbusse. — Pét. : BEAUFILS S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0329). — 2, rue Dante. — Pét. : S.A.R.L. LE DANTE. — Modification de la devanture et rentoilage des stores-bannes d'une brasserie. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0330). — 4, rue Gay-Lussac, 22, rue Royer-Collard, 71, boulevard Saint-Michel. — Pét. : S.A.S. GOUIDER RAVALEMENT. — Ravalement des façades et des pignons, réfection de la couverture et des souches de cheminées et remplacement des châssis de toit sur rue, cour et courette. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0331). — 11, rue Xavier Privas. — Pét. : HELLENIS S.A.S. — Pose d'un conduit d'extraction d'une cuisine de restaurant sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0332). — 41, rue Claude Bernard. — Pét. : S.A.R.L. CHERRUAULT. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0333). — 16 au 20, rue d'Ulm, 1 au 7, rue Pierre et Marie Curie. — Pét. : INSTITUT CURIE. — Installation de grilles de rejet et d'amenée d'air en toiture. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0334). — 13, rue Santeuil. — Pét. : UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0335). — 26, rue de la Parcheminerie. — Pét. : DENICOURT MARIANNE. — Aménagement d'une terrasse accessible sur une toiture existante. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0336). — 51, boulevard Saint-Michel. — Pét. : S.C.I. YANG YAO. — Changement de destination d'un local à usage de bureaux en local d'habitation au 1^{er} étage côté rue (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0337). — 1, place de la Sorbonne. — Pét. : S.A. SELECT HOTEL. — Création d'un ascenseur extérieur sur cour et agrandissement de l'escalier du bâtiment cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0338). — 2, rue Descartes, 41 au 43, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : S.A.R.L. CBT SYGERIM. — Création d'une porte d'accès à la cour intérieure dans le mur de clôture côté rue avec confortation du mur pignon en fond de courette. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0339). — 55, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — Pét. : Mme SACKSICK Mylène. — Pose de survitres transparentes à rez-de-chaussée d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0340). — 4, boulevard de Port-Royal. — Pét. : CABINET STEPHANE HEBBRECHT ARCHITECTURE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0341). — 8, rue Cochin. — Pét. : C.B.S. ENTREPRISE S.A.R.L. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0342). — 14, boulevard Saint-Germain, 6, rue du Cardinal Lemoine. — Pét. : LEADER PRICE EXPANSION. — Modification de la devanture avec rentoilage du store-banne en vue de l'installation d'une supérette. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

5^e arr. (DP-075-105-14-V0343). — 31, rue Jussieu. — Pét. : Mme SNAIDER Corine. — Changement de destination d'un local d'habitation en hébergement hôtelier au R + 3 sur cour. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0410). — 55, rue de Seine. — Pét. : CABINET ABG. — Remplacement des fenêtres des deux lucarnes au 5^e étage. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0411). — 6, rue du Sabot. — Pét. : Mme BLANCHARDON Muriel. — Réaménagement d'un appartement aux 4^e et 5^e étages avec extension sur le logement attenant au 4^e étage et création d'une baie de liaison dans un mur porteur, démolition partielle et restructuration des mezzanines au 5^e étage, modification de la couverture et remplacement des fenêtres. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0412). — 113 au 117, rue Notre-Dame-des-Champs. — Pét. : M. NIVARD Sylvain. — Modification de l'embranchement de l'escalier d'accès à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0413). — 18, rue Cassette. — Pét. : LACOSTE & THIEULIN. — Construction d'une terrasse accessible, après démolition de la toiture du garage à rez-de-chaussée et remplacement d'une fenêtre par une porte d'accès au local d'habitation du R + 1. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0415). — 20, rue de l'Odéon. — Pét. : S.A.R.L. ANNE WILLI. — Modification de la devanture d'un commerce de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0416). — 73, rue de Sèvres. — Pét. : S.A. ID GROUPE JACADI. — Modification de la devanture

d'un commerce de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0417). — 46, rue Saint-André des Arts. — Pét. : SASU FRANPRIX. — Modification des portes d'accès d'une supérette. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0418). — 14, rue Séguier. — Pét. : S.A. SOCIETE IMMOBILIERE SENECHAL. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0419). — 113, boulevard Saint-Germain. — Pét. : S.C.I. SAIDOUNE. — Pose de 2 caillebotis en acier au 4^e étage des 2 courettes avec remplacement des 2 fenêtres par des portes. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0420). — 132, boulevard Saint-Germain. — Pét. : S.A. RELAIS ODEON. — Modification de la devanture d'un café-restaurant avec réentoilage des stores-bannes. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0421). — 169, boulevard Saint-Germain. — Pét. : S.C.I. « LE CLOS ». — Fermeture d'un balcon au 3^e étage côté cour, en extension d'un local d'habitation. Surface créée : 3 m². - S.T. : 270 m². — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0422). — 7, rue Péguy, 95, boulevard du Montparnasse. — Pét. : S.A. CABINET MICHAU. — Création d'un bandeau en façade au niveau du R + 1, après démolition partielle de la marquise en béton, côté rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0423). — 8, rue Racine, 5 au 21, rue de l'École de Médecine, 23, rue Monsieur le Prince. — Pét. : MAIRIE DE PARIS DPA. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée sur cour et harmonisation des garde-corps. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0424). — 5, avenue de l'Observatoire. — Pét. : S.C.I. RASPAIL OBSERVATOIRE. — Remplacement et modification des menuiseries extérieures et de la verrière à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0425). — 11 au 13, rue Serpente. — Pét. : S.A.R.L. BENNOIN. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0426). — 8, rue des Chartreux, 87, rue d'Assas. — Pét. : S.A.R.L. CCG. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0427). — 7, place du Dix-Huit Juin 1940, 71, boulevard du Montparnasse. — Pét. : M. MIGEON Jean-Louis. — Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture, versant rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0428). — 5, rue du Sabot. — Pét. : CABINET LESCALLIER. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0429). — 99, rue de Vaugirard. — Pét. : S.C.I. DU 99 RUE DE VAUGIRARD. — Ravalement partiel de la cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0430). — 69, rue des Saints-Pères. — Pét. : S.P.G.I. SARL. — Ravalement de la façade sur rue et des courettes. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0432). — 98 au 98 B, rue du Cherche-Midi. — Pét. : SYNDIC MICHEL & XAVIER GRIFFATON S.A. — Ravalement des façades sur courette. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0433). — 102, boulevard Saint-Germain, 20, boulevard Saint-Michel, 7, rue Serpente. — Pét. : GGVIÉ FP NP. — Remplacement partiel des fenêtres au 6^e étage

et des châssis parisiens par des fenêtres de toit et création de locaux vélos et conteneurs poubelles. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

6^e arr. (DP-075-106-14-V0434). — 165, rue de Rennes. — Pét. : S.A.S. CABINET VOILLEMOT. — Ravalement des façades sur la cour principale et les courettes, et réfection de la couverture du bâtiment en fond de cour y compris les conduits de cheminées. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0433). — 12, rue Valadon. — Pét. : M. LEGO François. — Réfection de la couverture et des souches de cheminées du bâtiment sur rue, et remplacement des tuiles par du zinc. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0434). — 39, rue de Babylone. — Pét. : S.A.S. CABINET LECASBLE & MAUGEE. — Ravalement de la façade et réfection du terrasson côté rue. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0435). — 72, rue de Sèvres. — Pét. : UEEBF ASSOCIATION CULTUELLE. — Création d'une porte, côté cour, sur la façade Est du bâtiment. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0436). — 48 B au 50, rue Fabert. — Pét. : M. GERBI Arthur. — Modification d'une fenêtre, création d'une porte-fenêtre et d'une porte au 4^e étage sur cour. Surface créée : 2 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0437). — 74, rue des Saints-Pères. — Pét. : S.A.S. CABINET ISAMBERT. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0438). — 242 B, boulevard Saint-Germain. — Pét. : CABINET MARNEZ. — Réfection de bow-windows du 1^{er} au 5^e étages sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0439). — 11 au 13, avenue Duquesne. — Pét. : CABINET GRIFFATON ET MONTREUIL. — Réfection de la corniche côté rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0440). — 41, avenue Rapp. — Pét. : S.A. SOCIETE GERANCE DE PASSY. — Ravalement de la façade sur avenue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0441). — 6, villa Bosquet. — Pét. : SOCIETE COMBET-SERITH S.A.S. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0442). — 26, rue Fabert. — Pét. : S.A. SIMR. — Changement de destination d'un local d'habitation en local à usage de meublé touristique au 2^e étage sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0443). — 24, rue de Sèvres. — Pét. : LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT S.A. — Prolongation du 2^e au 3^e étages d'un escalier existant, entraînant la création d'une trémie et modification d'un escalier droit du 3^e au 4^e étages. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0444). — 59, rue de Bourgogne. — Pét. : CIMADEVILLA ARCHITECTURE. — Réfection des couvertures zinc des bâtiments sur cour avec création d'un accès en toiture par châssis de toit. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0445). — 7, quai Voltaire. — Pét. : BENOIT FERRE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0446). — 3, boulevard de la Tour-Maubourg. — Pét. : M. LANGLOIS-MEURINNE Aimery. — Création d'une terrasse accessible à rez-de-chaussée haut dans une courette et transformation au R + 1 des fenêtres en portes-fenêtres. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0447). — 11, rue de Grenelle. — Pét. : S.C.I. DU 11 RUE DE GRENELLE. — Aménagement d'une toiture-terrasse avec pose d'un platelage bois, de treillages et de jardinières et végétalisation partielle. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

7^e arr. (DP-075-107-14-V0448). — 256, boulevard Saint-Germain, 17 B, rue de Bellechasse. — Pét. : S.A. JACADI. — Modification de la devanture d'une boutique de vêtements pour enfants. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0572). — 38 au 44, rue Washington, 29 au 31, rue de Berri, 43 au 45, rue d'Artois. — Pét. : S.C.I. WASHINGTON. — Remplacement d'une fenêtre par une porte d'accès à la terrasse du R + 6 côté rue, avec pose d'un platelage bois et réhausse du garde-corps. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0573). — 7, rue du Général Foy. — Pét. : S.A.S. DU 7 RUE DU GENERAL FOY. — Ravalement des façades et du pignon d'un bâtiment de bureau de 6 étages, sur rue et cour, avec réaménagement intérieur, création, après démolition partielle de plancher, d'un escalier de liaison du rez-de-chaussée au 1^{er} étage, construction de balcons sur le pignon du R + 2 au R + 6 avec remplacement des menuiseries extérieures, modification de l'accès à rez-de-chaussée sur rue et réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse avec végétalisation, modification des éléments techniques et pose de pare-vues au pourtour. Surface supprimée : 22 m². Surface créée : 18 m². S.T. : 573 m². — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0574). — 47, rue de Courcelles, 3, place Gérard Oury, 23, rue de Monceau. — Pét. : M. LABRUNIE Jean-Louis. — Remplacement de 2 châssis de toit versant cour. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0575). — 51, rue Pierre Charron, 49 au 51, rue François I^{er}. — Pét. : S.C.I. VENDOME BUREAUX. — Réaménagement de la terrasse du 9^e étage avec création d'une galerie couverte de liaison entre les bâtiments A et B. Surface créée : 19 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0577). — 74, rue de Rome. — Pét. : CABINET SIAP. — Ravalement de la façade sur rue et du pignon gauche. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0578). — 38 au 44, rue Washington, 29 au 31, rue de Berri, 43 au 45, rue d'Artois. — Pét. : S.A.R.L. OSCAR ELYSEE. — Modification de la devanture, déplacement d'une trémie d'escalier, création d'une trémie de monte-fûts à rez-de-chaussée et mise en place d'un store en vue de l'implantation d'un restaurant. Surface à démolir : 3 m². Surface créée : 2 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0579). — 7, rue d'Aguesseau. — Pét. : S.C.I. TOSSA GESTION. — Ravalement des façades sur rue et cour et du pignon arrière. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0580). — 52, rue La Boétie. — Pét. : S.A. G.I.L.F. LOIC FOUCHET. — Ravalement partiel de la façade sur rue (dernier étage). — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0581). — 36, rue Washington. — Pét. : S.A.S. PEGAST MALL. — Modification de la devanture d'un local d'artisanat avec pose d'un store en vue de l'implantation d'une activité de restauration rapide en remplacement d'une activité de reprographie. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0582). — 1, rue Paul Baudry. — Pét. : S.C.I. BAUDRY PONTHEU. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures des Bât. B et C du 1^{er} au 6^e étages. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0583). — 6, rue Jean Goujon. — Pét. : EUROGIP. — Réfection partielle en façade au 2^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0584). — 46, rue Pierre Charron. — Pét. : ARIJE S.A.S. — Modification d'une devanture en vue de l'installation d'une bijouterie. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0585). — 19, boulevard des Batignolles. — Pét. : CABINET HABRIAL. — Ravalement des façades sur les 2 cours. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0586). — 5, rue de Téhéran. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement des façades sur rue et cour avec réfection de la toiture versant rue et cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0587). — 3, rue Jean Goujon, 19, avenue Franklin D. Roosevelt. — Pét. : S.A.S. SAPA. — Ravalement de la façade sur rue et d'un pignon. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0588). — 26, rue de Constantinople. — Pét. : S.A. GROUPAMA IMMOBILIER. — Ravalement de la façade sur rue et réfection couverture plomb des balcons. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0589). — 22, rue du Colisée. — Pét. : ORIZON BF S.A.S. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0590). — 32, rue de Moscou. — Pét. : M. D'ANTERROCHES Henri. — Création de cinq châssis de toit, versants rue et cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0591). — 42, rue de Bassano. — Pét. : S.A.S. THOMANN HANRY. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0592). — 51 au 53, avenue Franklin D. Roosevelt. — Pét. : S.A.S. BECHET. — Ravalement des façades sur rue et sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0593). — 16 au 18 B, impasse d'Antin. — Pét. : SYNDIC CABINET BALZANO. — Changement de destination d'une loge de gardien en hall d'entrée d'un immeuble à usage de bureaux au rez-de-chaussée sur rue. Surface créée : 3 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0594). — 123, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75, avenue Franklin D. Roosevelt. — Pét. : HOTEL 123 ELYSEES. — Remplacement d'un ascenseur extérieur sur cour pour mise aux normes PMR. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0595). — 4 B, rue Quentin-Bauchart, 43 B au 43 T, avenue Pierre I^{er} de Serbie, 29 au 31, avenue George V. — Pét. : ELIE SAAB. — Modification de la devanture d'une épicerie fine en vue de l'installation d'un magasin de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0596). — 95, boulevard Haussmann, 3, rue Roy. — Pét. : S.C.I. PARIS HAUSSMANN. — Ravalement de la façade sur rue et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0597). — 10, rue Washington. — Pét. : SAPA. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0598). — 25, boulevard Malesherbes. — Pét. : S.C.I. DU 25, BD MALESHERBES REPRESENTEE PAR RICHARDIERE S.A.S. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

8^e arr. (DP-075-108-14-V0599). — 2, rue Pasquier, 6, boulevard Malesherbes, 1 au 3, rue de l'Arcade. — Pét. : S.A. TERREIS. — Création d'une souche de cheminée et remplacement et modification des châssis de toit. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0499). — 42 au 44, rue de Bruxelles, 80, rue de Clichy. — Pét. : LAMENNAIS A.D.B. — Implantation d'un ascenseur extérieur dans la courette. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0500). — 7, rue Alfred Stevens. — Pét. : M. TORREGANO Pierre. — Création d'une terrasse accessible et d'un châssis de toit après démolition partielle de la toiture. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0501). — 17, boulevard de Rochechouart. — Pét. : JOHN ARTHUR ET TIFFEN. — Ravalement du mur pignon en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0502). — 7, rue du Faubourg Montmartre. — Pét. : S.A.R.L. ANCIEN RESTAURANT LE CHARTIER. — Modification de la devanture d'un local commercial avec pose de store. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0503). — 5, rue Saulnier. — Pét. : S.A.S. GOUIDER. — Ravalement des façades et d'un pignon arrière sur cour et courette. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0504). — 62, rue Notre-Dame de Lorette. — Pét. : BATON ROUGE S.A.S. — Réfection de la devanture d'une brasserie avec pose de store-banne. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0505). — 9, rue Frochot. — Pét. : S.A.S. HOTEL LE PIGALLE. — Modification de la devanture d'un hôtel avec remplacement de la marquise, création d'un auvent sur rue, création de balcons du R + 1 au R + 5 et coffrage d'une gaine technique sur cour, création d'une passerelle technique en toiture, mise aux normes et démolition partielle de murs porteurs au rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0506). — 58, rue de Clichy. — Pét. : SDC REPRESENTE PAR LE CABINET LESCOILLIER. — Réfection des couvertures des bâtiments sur rue et cour avec remplacement de châssis de toit. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0507). — 49, rue de Rochechouart. — Pét. : M. MUSCETTI Jean-Christophe. — Création d'une terrasse accessible au R + 6 sur cour, pose de garde-corps et d'un plancher. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0508). — 19, rue Joubert. — Pét. : Mme TIAN Yuan. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0509). — 8, villa Ballu. — Pét. : M. LAVIOLETTE Thomas. — Extension d'un local d'habitation au 1^{er} étage au-dessus d'un garage. Surface créée : 11 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0511). — 5, rue du Faubourg Montmartre. — Pét. : S.A.S. SEVDALIS ET ASSOCIES. — Ravalement de la façade arrière du bâtiment cour. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0512). — 46, rue de la Victoire, 39, rue de Châteaudun. — Pét. : S.A.S. LE CLAN. — Modification de la devanture d'un bar avec rentoilage du store. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0513). — 17, rue de Vintimille. — Pét. : Mme VALAT Catherine. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0514). — 14 au 16, rue de Bruxelles. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0515). — 9, rue de Bruxelles. — Pét. : S.A.S. STL RENOVATION. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0516). — 56, rue La Bruyère. — Pét. : S.A.S. LE MEHAUTE. — Réfection de la toiture avec remplacement des châssis de toit. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0517). — 2, cité Rougemont. — Pét. : S.A.S. HOTEL COMPRADOR. — Fermeture de la courette, agrandissement de la trémie d'ascenseur pour mise aux normes d'accessibilité avec réaménagement intérieur et réduction du nombre de chambres d'un hôtel. Surface supprimée : 12 m². Surface créée : 12 m². — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0518). — 4 B, cité Rougemont. — Pét. : S.A.S. HOTEL REX. — Fermeture de la courette, agrandissement de la trémie d'ascenseur pour mise aux normes d'accessibilité avec réaménagement intérieur et réduction du nombre de chambres d'un hôtel (30 au lieu de 33). Surface supprimée : 12 m². Surface créée : 12 m². — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

9^e arr. (DP-075-109-14-V0519). — 2, rue Lamartine, 1, rue de Rochechouart. — Pét. : LEADER PRICE. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'une supérette alimentaire. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0440). — 226, rue du Faubourg Saint-Denis. — Pét. : HAGUENAUER NISSIM. — Agrandissement de neuf châssis de toit et pose d'une verrière, versant rue et suppression de l'ensemble des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0441). — 10, rue Dieu. — Pét. : SNI ETABLISSEMENT ILE DE FRANCE. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0442). — 21, rue d'Hauteville. — Pét. : M. VASSEUR Christophe. — Création d'un balcon au 5^e étage sur courette. Surface créée : 2 m². — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0443). — 53, rue de Lancry. — Pét. : S.A.R.L. LES VERGERS DE LANCY. — Modification de la devanture d'une supérette alimentaire avec rentoilage du store. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0444). — 6, rue de Lancry. — Pét. : M. CUNNINGHAM Rodéric. — Remplacement d'un toit et création d'une fenêtre de toit sur cour, remplacement de 3 fenêtres au R + 3 sur rue et de 3 fenêtres sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0445). — 80, rue du Faubourg Saint-Denis. — Pét. : PEREIRA S.A.S. — Ravalement de l'ensemble des courettes. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0446). — 50 au 52, rue du Faubourg Saint-Denis. — Pét. : S.A. PETIT ET FILS. — Réfection de la marquise à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0447). — 9, rue des Petits Hôtels. — Pét. : CABINET JEAN CHARPENTIER. — Ravalement de la façade sur rue, des souches de cheminées ainsi que du mur pignon droit. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0448). — 96, rue de Maubeuge. — Pét. : SEMAEST S.A. — Rénovation d'une façade commerciale. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0449). — 14, cour de la Ferme Saint-Lazare, 15 au 17, rue de Chabrol. — Pét. : S.C.I. BEAM. — Création de 3 fenêtres au 6^e étage sur courette. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0450). — 15, rue de Dunkerque. — Pét. : BENOIT FERRE. — Ravalement du pignon droit sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0451). — 49, rue Lucien Sampaix. — Pét. : IKEBANART S.A.S. — Modification d'un espace artisa-

nal en vue de l'installation d'un fleuriste. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0452). — 164, rue du Faubourg Poissonnière. — Pét. : VICTOR BURGIO IMMOBILIER. — Réfection du balcon plomb du 2^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0453). — 246, rue du Faubourg Saint-Martin. — Pét. : S.A.R.L. FIELDS ARCHITECTES. — Ravalement des façades et des murs pignons. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0454). — 17, rue du Faubourg du Temple. — Pét. : S.A.R.L. HBT - LE TEMPLE D'OR. — Modification de la devanture d'une brasserie. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0455). — 10, rue Bichat. — Pét. : M. BOUVIER Jean-Baptiste. — Installation d'un châssis de toit, versant cour. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0456). — 42, rue Louis Blanc. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0457). — 114 au 116, boulevard de Magenta, 1 au 3, boulevard de Denain. — Pét. : S.A.S. LES 3 FRERES. — Prolongement du conduit d'extraction de fumée sur cour d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0458). — 103, rue La Fayette. — Pét. : S.A. CREDIT DU NORD. — Modification de la devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

10^e arr. (DP-075-110-14-V0459). — 38, rue de la Grange aux Belles, 5 au 7, rue Charles Robin. — Pét. : Mme SAINTONGE. — Création d'un châssis de toit côté rue. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0616). — 86, rue de la Fontaine au Roi, 13, rue Morand. — Pét. : S.A.S. MARTEAU. — Ravalement des façades sur rue et du mur pignon. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0617). — 6 au 8, rue Basfroi. — Pét. : S.C.I. RIOU BASFROI. — Changement de destination d'un local commercial à rez-de-chaussée et un niveau de sous-sol en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0618). — 6, cité de l'Ameublement. — Pét. : 333 CD LCI. — Aménagement d'une toiture-terrasse avec création d'un édicule d'accès. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0619). — 35 au 39, avenue de la République, 85, avenue Parmentier. — Pét. : S.A.S. GOUIDER RAVALEMENT. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0620). — 18, avenue Parmentier. — Pét. : S.N.C. 18 PARMENTIER. — Création d'un patio avec création de façades vitrées. Surface démolie : 35 m². Surface créée : 4 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0621). — 199, boulevard Voltaire, 1, rue Alexandre Dumas. — Pét. : S.A.R.L. PHARMACIE KHOURY STROHEKER. — Remise en peinture de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0622). — 15, passage de la Main d'Or. — Pét. : S.C.I. LA MAIN D'OR. — Changement de destination d'un local à usage de bureau en habitation (1 logement créé) au 2^e étage sur cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0623). — 20 au 24, rue Bréguet. — Pét. : CABINET JEAN CHARPENTIER. — Ravalement des façades sur jardin. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0624). — 189, rue du Faubourg Saint-Antoine. — Pét. : PEINTECO. — Ravalement des façades sur cour et du pignon arrière. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0625). — 41, rue de Charonne, 1, rue Keller. — Pét. : Mme NINEY Lucie. — Changement de destination d'un bureau en habitation au 3^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0626). — 8, rue Jean-Pierre Timbaud. — Pét. : Mme PERON Anne-Marie. — Pose de volets roulants sur cour, au 2^e étage d'un immeuble d'habitation. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0627). — 233, boulevard Voltaire. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0628). — 18, cité Joly. — Pét. : SOGEPRADE S.A. MEYER ET FILS. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0629). — 88, rue Saint-Maur. — Pét. : S.A. TOURRET. — Ravalement de 3 façades sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0630). — 181 au 183, boulevard Voltaire, 13, rue Léon Frot. — Pét. : S.A.S. BHM. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un magasin de vente de bijoux et d'un commerce de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0631). — 121, rue de Charonne. — Pét. : MAISON LANDEMAINE LEVAIN D'ANTAN. — Modification de la devanture d'une boulangerie avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0633). — 95 au 95 P, avenue Parmentier. — Pét. : IONIS GROUP. — Modification des menuiseries extérieures et du revêtement de la façade à rez-de-chaussée sur rue en vue de l'installation d'une école privée. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0634). — 14, passage Saint-Pierre Amelot. — Pét. : S.A. JEAN CHARPENTIER. — Ravalement de la façade sur rue et des façades sur cour, et réfection à l'identique de la couverture du bâtiment sur rue et du bâtiment à droite dans la cour. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0635). — 99, avenue Philippe-Auguste, 165, rue de Charonne. — Pét. : OSICA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE. — Remplacement des menuiseries extérieures côté jardin. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0636). — 28, boulevard du Temple, 143, rue Amelot. — Pét. : M. FORGET Claude. — Ravalement de la façade sur la hauteur du 6^e étage sur rue avec réfection de l'étanchéité du balcon. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0637). — 190, boulevard Voltaire. — Pét. : HORNUNG JOËLLE. — Installation d'un volet roulant sur une fenêtre située au 1^{er} étage côté jardin. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0638). — 142 au 144, boulevard Voltaire, 6, passage Viallet. — Pét. : S.A.R.L. LORY FOOD. — Installation d'un conduit d'extraction de fumée sur cour pour un restaurant. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

11^e arr. (DP-075-111-14-V0639). — 16, rue Oberkampf. — Pét. : S.A.R.L. BENJAMIN SARRAZINS. — Remise en peinture de la devanture et rentoilage du store-banne d'une boulangerie pâtisserie. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

12^e arr. (DP-075-112-14-V0390). — 8, rue Charles Baudelaire. — Pét. : VILLE DE PARIS DPA. — Remplacement

des menuiseries extérieures sur façades sur rue et cour d'une école élémentaire. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0391). — 19, rue du Rendez-Vous. — Pét. : S.A.S. PICPUS IMMOBILIER. — Ravalement des façades sur rue et cour et des pignons. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0392). — 8, rue Claude Tillier. — Pét. : M. TAPIERO Henri. — Changement de destination d'un local d'hébergement hôtelier au 3^e étage sur rue et courette, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0393). — 77, rue Crozatier. — Pét. : CABINET ORPI SYNDIC. — Ravalement de l'ensemble des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0394). — 154 au 180, quai de Bercy, 1 au 19, rue Joseph Kessel. — Pét. : VILLE DE PARIS - DEVE. — Abattage de 6 arbres dans le Parc de Bercy. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0395). — 10 B, rue de Cotte, 5 au 5 M, place d'Aligre, 9 B, rue d'Aligre. — Pét. : BOUYGUES TELECOM S.A. — Modification de l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0396). — 8, rue Claude Tillier. — Pét. : M. TAPIERO Henri. — Changement de destination d'un local d'hébergement hôtelier en habitation (1 logement créé) au 3^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0397). — 8, rue Claude Tillier. — Pét. : M. TAPIERO Henri. — Changement de destination d'un local d'hébergement hôtelier en habitation (1 logement créé) au 3^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0398). — 114, boulevard Diderot. — Pét. : M. VIOSSAT Michel. — Transformation de locaux de bureaux situés au 6^e étage en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0399). — 160 au 162, avenue Daumesnil. — Pét. : E.U.R.L. SEGUIN LEVY. — Ravalement des façades et réfection des souches de cheminées sur courette. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0401). — 29, rue Mousset-Robert. — Pét. : Mme PRAT Louise. — Ravalement de l'ensemble des façades et réfection des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0402). — 17, rue du Sahel. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage d'un arbre sur la promenade. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0403). — 22 A, rue de la Voûte. — Pét. : MULTIPIERRES HABITAT (SYNDIC). — Ravalement de 3 façades sur cour et d'un mur pignon arrière avec isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0404). — 87, rue de Charenton. — Pét. : M. BEAUMONT Gilles. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0406). — 28, rue Biscornet, 50, boulevard de la Bastille, 73, rue de Lyon. — Pét. : S.A.S. AU BOUCHON DE LA BASTILLE. — Modification de la devanture d'un restaurant sur la rue Biscornet. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0407). — 12, avenue Daumesnil, 55, avenue Ledru-Rollin. — Pét. : CABINET OGIM. — Ravalement des façades sur cour et réfection de la couverture et des souches de cheminées, versant cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0408). — 8 au 10 S, rue de Montempoivre, 28 B au 28 W, boulevard de Picpus, 2, rue du Sahel. — Pét. : S.A. NUMERICABLE. — Installation de grilles de ventilation dans un passage souterrain. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0409). — 16 au 18, rue Dubrunfaut. — Pét. : S.A. EUROBAIL. — Réfection de la couverture sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0410). — 89 au 89 W, route de la Pyramide. — Pét. : BOUYGUES TELECOM. — Modification du relais radiotéléphonique du stade Bonvoisin. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0411). — 180 B, rue de Charenton. — Pét. : NEXITY PARIS NATION. — Ravalement des façades sur courettes. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

12° arr. (DP-075-112-14-V0412). — 4, passage Miriam Makéba, 6 au 6 B, rue de Rambouillet, 174 au 202, rue de Charenton. — Pét. : PARIS HABITAT OPH-DTE. — Remplacement des volets coulissants sur rue et cour du bâtiment collectif et des 5 maisons individuelles. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0374). — 5 au 9, rue Michal. — Pét. : FEDEPIERRE MICHAL -SCI-. — Ravalement des façades versants rue et cour et réfection de l'étanchéité des terrasses. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0375). — 88 au 90, rue Albert, 51 au 53, rue de Tolbiac. — Pét. : S.A.R.L. PHARMACIE SASPORTAS. — Remise en peinture de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0376). — 48, rue de la Glacière. — Pét. : ELOGIE S.A. — Remplacement des châssis de toiture par des ouvrants de désenfumage en partie haute des sept cages d'escaliers sur trois bâtiments. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0377). — 4 au 6, rue Paul Gervais. — Pét. : CABINET GIDECO SYNDIC. — Installation d'un portail automatique à l'entrée d'un parking d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0378). — 36, villa Auguste Blanqui. — Pét. : M. HAREL Xavier. — Agrandissement de 2 fenêtres à l'entresol sur la façade principale et création d'un mur en pavés de verre sur la façade mitoyenne. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0380). — 4, rue Toussaint-Féron. — Pét. : CABINET JEAN CHARPENTIER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0381). — 90, rue de Patay. — Pét. : GREEN HÔTELS CONFORT. — Végétalisation partielle de la façade de l'hôtel côté rue. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0382). — 132, rue de Tolbiac, 129 B, avenue de Choisy. — Pét. : Mme FORESTIER Juliette. — Modification, après démolition, de la pente de la toiture d'un bâtiment d'habitation en R + 1, sur cour, et construction de plancher en extension du 1^{er} étage. Surface créée : 12 m². S.T. : 3 100 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

13° arr. (DP-075-113-14-V0383). — 2 au 22, square Dunois, 70 au 80, rue Dunois, 83 au 101, boulevard Vincent Auriol. — Pét. : NEXITY PROPERTY MANAGEMENT. — Création d'une issue de secours sur l'esplanade et modification des groupes de froid cloisonnés en terrasse. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

13^e arr. (DP-075-113-14-V0384). — 86 au 88, rue Regnault, 12 au 34, rue du Château des Rentiers. — Pét. : S.A. ENCELIA. — Installation d'une grille devant la porte d'entrée du 32, rue du Château des Rentiers. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

13^e arr. (DP-075-113-14-V0385). — 57 au 65, rue du Château des Rentiers. — Pét. : CABINET FONCIA SEGG. — Ravalement des façades arrières. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

13^e arr. (DP-075-113-14-V0386). — 40 au 50, rue Auguste Lançon, 59, rue de l'Amiral Mouchez, 7 au 17, rue Charbonnel. — Pét. : LUCAN. — Changement de destination d'un local commercial, à rez-de-chaussée sur rues, en bureau. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

13^e arr. (DP-075-113-14-V0387). — 21, rue Bourgon. — Pét. : M. BOSCARI Robert. — Ravalement des façades sur rue et courette avec pose d'une isolation thermique extérieure et remplacement de 5 fenêtres du rez-de-chaussée au 2^e étage côté rue. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

13^e arr. (DP-075-113-14-V0388). — 48, rue Samson. — Pét. : M. PANCZUK Richard. — Modification de la façade à rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0466). — 2, place Victor et Hélène Basch, 91, rue d'Alésia. — Pét. : HSBC FRANCE. — Modification de la devanture d'une agence bancaire. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0468). — 60 au 64, rue Rémy Dumoncel, 51, avenue du Général Leclerc. — Pét. : CABINET JOURDAN. — Nettoyage de la devanture et ravalement de l'entresol. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0469). — 16, rue Saint-Yves. — Pét. : M. DUMAS Eric. — Surélévation et extension sur cour d'une maison individuelle. Surface créée : 19 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0470). — 118, rue Raymond Losserand. — Pét. : M. BLAIN Antoine. — Création d'une fenêtre de toit au 6^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0471). — 40 au 56, avenue Jean Moulin, 2 au 22, rue Auguste Cain, 53 au 67, rue des Plantes. — Pét. : BOUYGUES TELECOM S.A. — Remplacement des 3 antennes de radio téléphonie. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0472). — 234, boulevard Raspail, 1, boulevard Edgar Quinet. — Pét. : S.A.R.L. CAFE DES ARTS. — Modification de la devanture d'un restaurant avec dépose de la terrasse fermée. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0473). — 16 au 20, rue Jacquier, 11 au 17, rue Bardinnet, 169 au 171, rue d'Alésia. — Pét. : BOUYGUES TELECOM S.A. — Remplacement des 3 antennes de téléphonie mobile, ajout de 3 coffrets et d'une armoire technique. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0474). — 18 au 20, rue Edouard Jacques. — Pét. : S.A.S. BABILOU IMMO. — Changement de destination d'un local de bureaux en crèche. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0475). — 2 au 8, place du Vingt-Cinq Août 1944, 134 au 136, boulevard Brune, 1 au 7, rue Edmond Rousse. — Pét. : S.A.R.L. LJP. — Changement de destination d'un local à usage de bureau en commerce. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0476). — 13, rue Thibaud. — Pét. : S.A.R.L. LONSDALE IMMOBILIER SERVICES. — Abatage d'un ailante. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0477). — 2 au 2 B, rue Lebouis, 23, rue de l'Ouest. — Pét. : S.A.R.L. OBJECTIF EDUCATION

ROUTIERE. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une auto-école. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

14^e arr. (DP-075-114-14-V0478). — 48, rue Gassendi. — Pét. : M. GOURSAUD Bernard Georges. — Remplacement des menuiseries extérieures et des persiennes, côtés rue et cour. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0621). — 58, rue Lecourbe. — Pét. : S.A.S. AGENCE VANEAU. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0623). — 26, rue Tiphaine. — Pét. : M. LEITAO Loïc. — Reconstruction, après démolition, du plancher des combles avec création d'un escalier de liaison avec le local d'habitation du 1^{er} étage sur cour, et création de 2 châssis de toit. Surface créée : 6 m². S.T. : 667 m². — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0624). — 38, rue des Entrepreneurs. — Pét. : S.A.S. AGENCE VANEAU. — Modification de la devanture d'un local commercial existant avec changements des lambrequins au 1^{er} étage. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0625). — 4 au 6, rue Fallempein, 19 au 21, rue de Lourmel. — Pét. : SYNDIC CABINET CENTENNIAL. — Mise en sécurité de trois toitures-terrasses inaccessibles. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0626). — 68, avenue Félix Faure, 15, rue Tisserand. — Pét. : SDG MON REVE. — Modification des stores-bannes d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0627). — 134 B, rue de Vaugirard. — Pét. : S.A.R.L. CHARRIER VINCENT ARCHITECTE. — Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0628). — 61, rue de l'Amiral Roussin. — Pét. : GRIFFATON ET MONTREUIL. — Ravalement de la façade sur cour et retour gauche. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0629). — 19, boulevard de Grenelle. — Pét. : CAISSE IMMOBILIERE DE GERANCE. — Réfection des couvertures et des terrasses des bâtiments sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0630). — 70, rue de Lourmel. — Pét. : S.A.S. FONCIA LUTECE. — Réfection de la couverture du bâtiment sur rue avec remplacement d'un châssis de toit versant cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0631). — 14, rue Borromée, 9, ruelle du Soleil d'Or. — Pét. : CABINET PIERRE BONNEFOI. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0632). — 37 au 39, rue des Volontaires. — Pét. : FONDATION J. LEJEUNE. — Création d'une bibliothèque et de sanitaires handicapés avec remplacement des fenêtres au sous-sol sur cour de l'hôpital. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0633). — 57, boulevard de Vaugirard. — Pét. : Mme BOUFFORT Fabienne. — Remise en peinture de la devanture d'un salon de coiffure. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0634). — 14, rue Rosa Bonheur, 157, avenue de Suffren. — Pét. : S.A.R.L. HABITAT RL CONSEIL. — Remise en peinture de la devanture d'une agence immobilière avec remplacement du store. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0635). — 17, rue Auguste Vitu, 13 au 23, rue de la Convention. — Pét. : S.A.R.L. 2MC

CUISINES - PREMIUM CUISINES. — Modification de la devanture en vue de l'implantation d'un cuisiniste. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0636). — 68 au 72, rue des Cévennes, 47, rue Lacordaire. — Pét. : M. LE GOAZIOU Patrick. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures au 5^e étage côté rue. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

15^e arr. (DP-075-115-14-V0637). — 60, rue du Commerce. — Pét. : JACADI S.A. — Remise en peinture de la devanture en vue de l'implantation d'un magasin de vêtements pour enfants. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0661). — 70, rue Boissière. — Pét. : ANDRE GRIFFATON S.A. — Réfection de l'étanchéité d'un balcon au 5^e étage. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0662). — 43, rue de Chaillot. — Pét. : CABINET ROLET BONTEMPS. — Ravalement du mur pignon du bâtiment D. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0663). — 72, avenue Kléber. — Pét. : PHARMACIE DUBLY. — Modification de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0664). — 19, rue de l'Annonciation. — Pét. : LE SALON ERIC VAN DER BERGHE. — Installation d'un store en devanture d'un salon de coiffure. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0665). — 58, rue de l'Assomption, 57, avenue Mozart. — Pét. : S.A.R.L. LE MOLIERE. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de vente de cigares. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0666). — 32 au 32 B, rue Boileau. — Pét. : M. LAMONICKA Franck. — Fermeture de la courette d'une maison de ville sur 2 niveaux. Surface créée : 14 m². - S.T. : 292 m². — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0667). — 41, rue Cortambert. — Pét. : SYNDIC LOISELET ET DAIGREMONT. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0668). — 10, rue François Millet. — Pét. : CABINET GURTNER BALLER ET ASSOCIES. — Réfection de la couverture sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0669). — 10, rue Greuze. — Pét. : M. POLONI Dario. — Création d'une fenêtre à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0670). — 5, rue Daumier. — Pét. : S.A. HYGIENE ESPACE CONFORT. — Modification de la devanture d'un local de bureau. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0671). — 42 au 44, rue de l'Assomption. — Pét. : LE RITUEL DES SENS S.A.S.U. — Remise en peinture de la façade d'un institut de beauté, avec rentoilage du store existant. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0672). — 112, boulevard Exelmans, 32, rue Chanez. — Pét. : S.A. SOGEPRADE. — Ravalement de la façade au 7^e sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0673). — 21, boulevard Murat, 109, boulevard Exelmans. — Pét. : A.P.T.Z. S.A.R.L. — Réfection de la couverture versant rue, d'un immeuble d'habitation. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0674). — 74, boulevard Exelmans. — Pét. : MMA IARD. — Ravalement des façades sur rue, cour et courette et réfection des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0675). — 34, rue Decamps, 67, avenue Georges Mandel. — Pét. : SYNDICAT COPROPRIETE DU 67 AVENUE GEORGES MANDEL. — Ravalement d'un mur pignon. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0676). — 3, square du Ranelagh. — Pét. : S.A.S. BECHET. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0677). — 37, avenue Victor Hugo. — Pét. : M. MERZOUKI Ibrahim. — Création d'une fenêtre au 6^e étage sur la deuxième cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0678). — 148, rue de Longchamp. — Pét. : FERRE BENOIT. — Ravalement des façades et réfection des souches de cheminées sur cour. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0679). — 3, avenue de La Frillière. — Pét. : M. DE CHAISEMARTIN Timothy. — Agrandissement de la véranda en rez-de-jardin avec modification du châssis coulissant au R + 1, remplacement de la fenêtre du R + 2 et isolation par l'extérieur de la façade sur jardin. Surface créée : 10 m². — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0680). — 31, rue Greuze. — Pét. : S.C.I. 31 RUE GREUZE. — Redressement de la toiture avec modification de la verrière sur le bâtiment R + 1 sur jardin. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0681). — 4, rue de Saïgon. — Pét. : BLOUET S.A.R.L. — Travaux de ravalement des balcons du 4^e étage, façade côté rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0682). — 47, avenue Desprésaux. — Pét. : S.A.S. FONCIERE DANDIGNE. — Réhabilitation d'un hôtel particulier de 2 logements en un seul avec réaménagement intérieur, fermeture du porche avec décaissement partiel du sol en rez-de-chaussée, suppression de 2 trémies d'escalier, remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps de la terrasse accessible, création d'une trémie d'ascenseur du sous-sol au 4^e étage et d'une ouverture dans le plancher au R + 1 et modification des espaces verts. Surface supprimée : 9 m² - Surface créée : 24 m². — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0683). — 32, boulevard Suchet. — Pét. : ASIAGO FRANCE SCI. — Aménagement paysagé d'une toiture-terrasse, rendue accessible. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0684). — 27, avenue Pierre I^{er} de Serbie, 11, rue Georges Bizet. — Pét. : CABINET MINNE. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0685). — 38, avenue du Président Wilson. — Pét. : S.A.S. AXIONE. — Modification d'un relais de radiotéléphonie mobile. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0686). — 125 au 127, rue de la Pompe. — Pét. : S.A.R.L. AZ-BAZ. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de luminaires. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0687). — 101, avenue Victor Hugo. — Pét. : S.A. JACADI. — Modification de la devanture en vue de l'installation d'une boutique de chaussures. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0688). — 8 au 14, avenue Léopold II, 9 au 13, avenue du Recteur Poincaré. — Pét. : STE BOUDAN INVESTISSEMENTS. — Abattage de 2 arbres dans un parc privé. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0689). — Avenue de la Porte d'Auteuil. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage de 3 arbres d'alignement. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

16^e arr. (DP-075-116-14-V0690). — Avenue Gordon Bennett. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage de 4 arbres d'alignement. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0655). — 108, rue des Dames. — Pét. : CABINET ORALIA MOREL. — Réfection de la couverture du bâtiment gauche sur rue avec création de 4 châssis et remplacement de 2 châssis. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0656). — 6 au 8, rue Pouchet. — Pét. : SCHINDLER S.A. — Installation d'une deuxième porte d'accès au parking. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0657). — 5 au 7, rue Georges Berger. — Pét. : S.A.S. FREE MOBILE. — Installation de 3 antennes de téléphonie mobile. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0658). — 19, rue Dautancourt. — Pét. : CABINET SIAP. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0659). — 1, rue Davy, 43, avenue de Saint-Ouen. — Pét. : M. GAUDIN Jean-Claude. — Pose d'un volet roulant extérieur au 3^e étage côté avenue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0660). — 107, rue Cardinet. — Pét. : S.A.S. PEINTECO. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0661). — 1, rue Bridaine, 39, rue Truffaut. — Pét. : S.A.S. SOCATEB. — Ravalement des façades sur rues et cour, du pignon droit sur rue et réfection de l'étanchéité des balcons sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0662). — 10, rue Brochant, 104, rue Truffaut. — Pét. : BENOIT FERRE ARCHITECTE. — Ravalement des façades, réfection de la couverture sur rue et cour et réfection de l'étanchéité du balcon au 5^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0663). — 2 au 2 B, rue de Montenotte, 23, avenue des Ternes. — Pét. : EPIC PARIS HABITAT OPH. — Réfection de la couverture, des souches de cheminées sur rues et cours, modification des châssis de désenfumage, et remplacement des équipements de ventilation en toiture sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0664). — 69, avenue de Wagram. — Pét. : S.A.R.L. OFFICE DE GESTION ET DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES. — Ravalement du pignon arrière de gauche sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0665). — 70, rue Berzélius. — Pét. : Mme KRAEPIEL Héliène. — Remplacement de 4 menuiseries extérieures au 1^{er} étage sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0666). — 138, rue de Courcelles, 117, avenue de Wagram. — Pét. : Mme KORN Marie-Claude. — Restauration d'une balustrade au 4^e étage sur rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0667). — 68 B, rue Jouffroy d'Abbans. — Pét. : M. KULLMANN Séverin. — Couverture d'une courette sur 3 niveaux dans un immeuble rez-de-chaussée + 7 étages. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0668). — 82, avenue de Wagram, 112, rue Jouffroy d'Abbans. — Pét. : S.C.I. FPMJ. — Remplacement du store-banne existant en devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0669). — 78 au 80, rue Pouchet, 7 au 9, impasse Deligny. — Pét. : S.A.R.L. ARCHICOPRO. —

Ravalement des façades sur rue, courette, murs pignons et réfection des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0670). — 70, avenue de Villiers, 4 X, place Monseigneur Loutil, 73, rue Jouffroy d'Abbans. — Pét. : M. DARD Fabrice, S.A.R.L. EMMA. — Changement de toiles de stores existants. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0671). — 14, rue des Dames, 2, rue Lemercier. — Pét. : S.A.S. FONCIA LAPORTE. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0672). — 38, rue Lemercier, 25, rue La Condamine. — Pét. : SIAP COPROPRIETE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

17^e arr. (DP-075-117-14-V0673). — 18, rue Caroline, 8, rue des Batignolles. — Pét. : EIVI MCD MUTUELLE. — Mise en peinture de la devanture d'une agence mutualiste. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0523). — 36, rue Vauvenargues. — Pét. : ELITOM SCI. — Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures d'un logement au 1^{er} étage et agrandissement d'une fenêtre. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0524). — 190, rue Marcadet. — Pét. : LA PETITE AUBERGE DES 3 FRERES S.A.R.L. — Remplacement d'une fenêtre par une porte côté cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0525). — 4, rue d'Orsel. — Pét. : CABINET POSTIC. — Réfection de la couverture versants sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0526). — 107, rue Ordener. — Pét. : S.A.S. DORIS. — Modification de la devanture d'une supérette. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0527). — 45, rue des Cloÿs. — Pét. : GARAGE M.C.A. S.A.R.L. — Réfection des façades et toitures d'un garage sur cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0528). — 61, rue Caulaincourt. — Pét. : M. ZANA Rodolphe. — Remplacement d'une fenêtre au 4^e sous-sol avec création d'un escalier de liaison avec le local d'habitation du 3^e sous-sol. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0529). — 6, rue Etienne Jodelle. — Pét. : S.A.S. BALAS. — Réfection de la toiture. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0530). — 56 au 58, rue Joseph de Maistre, 19 au 21, rue Eugène Carrière. — Pét. : S.C.I. S.JPA-EUGENE CARRIERE. — Changement de destination d'un local de bureau en habitation au 1^{er} étage sur rue et cour (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0531). — 9, rue Stephenson. — Pét. : SOCIETE COMBET-SERITH S.A.S. — Ravalement de la façade et du pignon gauche sur rue. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0532). — 78, rue Marcadet. — Pét. : PEINTECO. — Ravalement des façades sur cour et courette. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0533). — 170, rue Ordener, 5, rue Désiré Ruggieri, 173, rue Championnet. — Pét. : EUROGIP. — Ravalement des façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0534). — 92, boulevard Barbès. — Pét. : PHILIPPE MONGAUZE ARCHITECTE. — Ravalement d'un pignon. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0535). — 25, rue Tholozé. — Pét. : Mme ABOUAB Pascale. — Réfection d'une véranda au R + 3 sur cour. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0536). — 2, rue Versigny. — Pét. : CABINET BEGHIN (SYNDIC). — Ravalement des façades sur deux courettes et d'un mur pignon. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0537). — 144 au 154, boulevard Ney, 2 au 4 voie AZ/18, 2 au 12, rue Jean Varenne. — Pét. : PARIS HABITAT OPH. — Modification de la devanture d'un éditeur. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0538). — 2 au 14, rue Henri Brisson, 2 au 12 voie AX/18, 1 au 13, rue Jean Varenne. — Pét. : PARIS HABITAT OPH. — Modification de la devanture d'un commerce de vente et réparation de parasols et accessoires forains avec pose de stores. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0539). — 2 au 12, rue Arthur Ranc, 2 au 4 voie AW/18, 2 au 8 voie AV/18. — Pét. : PARIS HABITAT OPH. — Modification de la devanture d'un magasin de prêt-à-porter avec remplacement des stores. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0540). — 5 B, impasse Calmels. — Pét. : ORIGAMI DESIGN S.A.R.L. — Changement de destination d'un atelier en sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, sur cour, en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0541). — 5, rue Buzelin. — Pét. : CABINET DEBERNE HIPAUX S.A.R.L. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0542). — 3, rue Jean-François Lépine. — Pét. : ASSOCIATION LA BIENVENUE. — Remplacement des rideaux métalliques manuels par des volets électriques d'un local de bureaux en rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0543). — 38, avenue Junot. — Pét. : CABINET GRIES S.A.R.L. — Ravalement des façades sur cours. — Date d'enregistrement : 24-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0544). — 48, rue de Clignancourt. — Pét. : S.A.R.L. LE SCHENGEN. — Installation d'un conduit d'extraction de fumée sur cour pour un restaurant. — Date d'enregistrement : 29-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0545). — 2, rue de Suez, 3, rue de Panama. — Pét. : CASA ARCHITECTURE. — Ravalement de la façade sur rues. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0546). — 18, rue Caulaincourt. — Pét. : CGA COPRO. — Réfection du nez de balcon et de l'oriel au R + 6 sur rue. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0547). — 82, rue de Clignancourt. — Pét. : SAPA. — Ravalement des façades sur rue et cour avec pose d'une isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0548). — 22, rue Vincent Compoint, 118, rue Championnet, 1 voie N/18. — Pét. : GROUPE SALMON. — Remplacement des encadrements de fenêtres et des garde-corps en façade côté rue. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

18^e arr. (DP-075-118-14-V0549). — 64, boulevard Ornano. — Pét. : S.A.R.L. ENZO/ALI. — Modification de la devanture d'une brasserie. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0343). — 31, avenue Jean Jaurès. — Pét. : M. GENESTAL Blanche et Fabrice. — Agrandissement d'une fenêtre avec abaissement de l'allège sur un mur pignon au 9^e étage sur cour. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0344). — 103, rue de Belleville. — Pét. : JFB BELLEVILLE S.A.R.L. — Pose d'un conduit d'extraction sur cour. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0345). — 81 au 83 T, rue de Meaux. — Pét. : S.C.I. LAURACHEL. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0346). — 16 au 16 A, rue Petit. — Pét. : Mme FAURE Laurence. — Création d'un abri de jardin. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0347). — 9, rue Philippe Hecht. — Pét. : SIMMOGEST (SYNDIC). — Ravalement des façades sur cour et des pignons droit et gauche. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0348). — 64 au 66, rue du Pré Saint-Gervais, 3 au 7, rue de l'Inspecteur Allès. — Pét. : PROXYGERVAIS. — Modification de la devanture d'un local commercial à rez-de-chaussée en vue de l'installation d'une supérette. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0349). — 9, passage Gauthier. — Pét. : CABINET AZUR IMMO. — Ravalement des façades sur rue et des murs pignons. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0350). — 2, rue Clavel, 97, rue de Belleville. — Pét. : JACADI. — Remise en peinture de la devanture en vue de l'implantation d'un commerce de vêtements pour enfants. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

19^e arr. (DP-075-119-14-V0351). — S au 2 ND S/19, 1S ND S/19, 13 au 15, rue des Fêtes. — Pét. : Mme SMITH MONNERVILLE Isabelle. — Modification de la toiture-terrasse au 1^{er} étage d'une maison de ville avec création d'une verrière et pose de brise-vue et ravalement de la façade sur cour aux 1^{er} et 2^e étages avec pose d'une isolation thermique extérieure. — Date d'enregistrement : 31-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0458). — 24 au 38, rue de Tlemcen, 2 B au 10, rue Duris, 43 au 61, rue des Amandiers. — Pét. : S.A. SNR. — Remplacement des menuiseries extérieures et pose de volets sur rues et cours. — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0459). — 32, rue de la Chine. — Pét. : S.C.I. FAB. — Transformation d'un local de bureau en habitation à rez-de-chaussée sur rue (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 16-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0460). — 40, rue Etienne Dolet. — Pét. : S.A.R.L. RESTAL. — Remise en peinture de la devanture et rentoilage du store d'une brasserie. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0461). — 26, rue des Maronites, 21, rue Etienne Dolet. — Pét. : Mme BRUN Sylvie. — Création d'un châssis de toit. — Date d'enregistrement : 17-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0462). — 74 au 78 B, rue Villiers de l'Isle Adam. — Pét. : M. BORENSZTEJN Hervé. — Changement partiel de destination d'un local à usage de bureau en habitation (1 logement créé) en rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0463). — 18, rue Saint-Fargeau. — Pét. : REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS. — Remplacement des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0464). — 7, rue Ferdinand Gambon. — Pét. : CABINET WARREN ET ASSOCIES. — Ravalement des façades sur rue et cour avec la mise en place d'une ITE. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0465). — 17, rue des Amandiers. — Pét. : FREE-MOBILE S.A.S. — Implantation d'antennes relais

de téléphonie mobile en toiture-terrasse d'un immeuble d'habitation. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0466). — 19, rue d'Annam. — Pét. : GECINA S.A. — Ravalement des façades sur rue et cour avec remplacement de la totalité des châssis vitrés. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0467). — 7, rue Henri Duvernois. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage de 2 arbres dans le jardin d'immeuble Bagnolet. — Date d'enregistrement : 19-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0468). — 115, rue de Lagny. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0469). — 122, rue de Lagny. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage de 2 arbres. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0470). — 42 au 56, rue Julien Lacroix, 2 au 12, rue Ferme de Savy, 7 au 9, passage de Pékin. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage d'un arbre dans le square Villa Ottoz. — Date d'enregistrement : 18-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0471). — 57, avenue Gambetta. — Pét. : PEREIRA S.A.S. — Ravalement des façades versant cour, courette et des murs pignons Est et Ouest. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0472). — 108, rue des Pyrénées. — Pét. : CABINET MASSON S.A. — Remplacement de la couverture. — Date d'enregistrement : 22-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0473). — 1, rue Jouye-Rouve. — Pét. : ST MICHEL K. — Réhabilitation des 2 bâtiments de hôtel de tourisme, sur rue et cour, avec création d'un ascenseur extérieur en façade sur cour et remplacement de l'escalier intérieur menant du sous-sol au rez-de-chaussée, modification de la toiture du bâtiment sur cour, après démolition de l'existante, pour création d'une toiture-terrasse végétalisée avec édifice d'accès vitré, ravalement des murs mitoyens sur cour et de l'ensemble des façades avec remplacement des menuiseries extérieures et modification de la façade à rez-de-chaussée côté rue. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0474). — 100, avenue Gambetta. — Pét. : SLLY GESTION S.A.S. — Ravalement des murs pignons, côté Sud. — Date d'enregistrement : 23-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0475). — 42 au 52, rue de la Py, 15 au 21, rue des Montibœufs. — Pét. : S.A. GECINA. — Ravalement du mur pignon. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0476). — 2 au 12, rue Maurice Berteaux, 42 au 56, boulevard Mortier, 1 au 13, rue Victor Dejeante. — Pét. : PARIS HABITAT. — Remplacement du muret et modification de la clôture. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0478). — 40, rue Le Vau. — Pét. : VILLE DE PARIS, D.E.V.E. — Abattages et replantation de 2 arbres dans le Square Emmanuel Fleury situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0479). — 4, rue Transvaal. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage et replantation d'un arbre dans le square Alexandre Luquet situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0481). — 13, rue Mounet-Sully. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE — Abattage et replantation de 2 arbres dans le square Sarah Bernhardt situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0482). — 1, avenue de la Porte de Bagnolet. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE — Abattage et

replantation de 2 arbres dans le square Séverine situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0483). — 116, rue de Ménilmontant, 299 B, rue des Pyrénées. — Pét. : Mme RAKOTONIRAINY Linda. — Remplacement de 4 fenêtres (1 sur rue et 3 sur cour). — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0484). — 148, rue de Bagnolet. — Pét. : VILLE DE PARIS, D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre dans le jardin de l'Hospice Debrousse situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0485). — 40, rue Julien Lacroix, 45 au 57, rue des Couronnes. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattages et replantations de 2 arbres dans le parc de Belleville situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0486). — 50, avenue Gambetta. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattages et replantations de 2 arbres dans le square Edouard Vaillant situé en EBC. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0487). — 10, rue Ramponeau. — Pét. : RIVP. — Modification de la devanture d'un local commercial. — Date d'enregistrement : 26-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0488). — 16 au 20, rue Botha, 59 au 79, rue des Couronnes, 1, passage Piat. — Pét. : VILLE DE PARIS, DEVE. — Abattage d'un arbre dans le square des Couronnes. — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0489). — 38 B, rue du Capitaine Ferber. — Pét. : M. STROSSER Emmanuel. — Création de 2 lucarnes, versants rue et cour, après démolition partielle de la toiture d'une maison de ville de 1 étage, en vue de l'aménagement des combles. Surface créée : 16 m². S.T. : 172 m². — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0490). — 102 au 116, boulevard Mortier, 2 au 12, rue de Guébriant, 7 au 29, rue des Fougères. — Pét. : CABINET OGIM, BAUER & ASSOCIES. — Abattage de 6 arbres (EVP). — Date d'enregistrement : 30-12-2014.

20^e arr. (DP-075-120-14-V0491). — 40, rue Alphonse Penaud, 1, passage Boudin. — Société LECLERE Fils et BEINEIX. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 31-12-2014

Liste des permis de construire délivrés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

1^{er} arr. (PC-075-101-12-V0013-01). — 190, rue de Rivoli. — Pét. : M. DELAVILLEMARQUE Hugues, S.C.I. FONCIERE COLOMBUS. — Arch. : M. PRIMARD Didier, 30, rue Etienne Dolet, 94230 CACHAN. — Division du local commercial en 2 lots avec création de trémies d'escaliers, de sanitaires au 1^{er} étage après démolition de l'édicule, remplacement de la verrière, modification d'aspect extérieur des façades sur cour avec la réouverture des baies au 1^{er} étage. (Modificatif au PC n° 075-101-12-V-0013 délivré le 25-09-2012. Le permis de construire, référencé ci-dessus, Est accordé à la S.C.I. FONCIERE COLOMBUS, M. DE LA VILLEMARQUE Hugues pour l'extension d'un local commercial sur la boutique attenante avec permutation de locaux d'habitation et de commerce, changement de destination partiel de bureau en commerce, fermeture de trémies d'escaliers, démolitions partielles de murs porteurs, réfection de la cour avec modification des façades, démolition d'un passage et de constructions légères sur cour et réfection de la verrière. S.H.O.N. démolie : 24,30 m². S.H.O.N. créée : 13,20 m². — Date de la décision : 18-12-2014.

2^e arr. (PC-075-102-14-V0009). — 14, rue des Petits Carreaux. — Pét. : OGEC SAINT-SAUVEUR. — Construction d'un bâtiment scolaire de 2 étages avec ouverture sur le bâtiment principal après démolition du bâtiment existant de R + 1 en fond

de cour, création d'un ascenseur, d'une terrasse accessible et d'une terrasse végétalisée non accessible, remplacement de menuiseries extérieures, redistribution intérieure et mise aux normes d'accessibilité et de sécurité. Hauteur : 8 m². Surface démolie : 64 m². Surface créée : 152 m². — Date de la décision : 26-12-2014.

2^e arr. (PC-075-102-14-V0021). — 24 au 28, rue de Choiseul, 23 au 29, rue de Gramont, 17 au 21, boulevard des Italiens. — Pét. : LCL. — Changement partiel de destination d'un bâtiment de 6 étages sur 2 niveaux de sous-sol à usage de bureau en commerce à rez-de-chaussée avec mise aux normes de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble de l'immeuble et réaménagement intérieur, démolition de plancher au niveau entresol et percement d'un mur porteur au 1^{er} niveau de sous-sol. Surface supprimée : 15 m². Surface créée : 5 m². S.T. : 3 417 m². Immeuble concerné par une Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 13-03-1989. — Date de la décision : 23-12-2014.

5^e arr. (PC-075-105-14-V0009). — 20, rue Cujas. — Pét. : HOTEL EXCELSIOR. — Changement de destination de locaux commerciaux en hébergement hôtelier au sous-sol, démolition d'un appentis dans la cour, redistribution des locaux et modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue d'un hôtel de tourisme. Surface à démolir : 10 m². S.T. : 548 m². — Date de la décision : 17-12-2014.

5^e arr. (PC-075-105-14-V0012). — 12, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : STE SASU MONTAGNE HOTEL. — Changement de destination d'un bâtiment de 4 étages sur 2 niveaux de sous-sol à usage de bureau en hôtel de tourisme (28 chambres créées), surélévation d'un étage du bâtiment principal, avec remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, ravalement des façades, agrandissement des liaisons verticales et démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée en fond de parcelle. Surface supprimée : 69 m². Surface créée : 88 m². S.T. : 243 m². — Date de la décision : 19-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-11-V0011-02). — 5, avenue Anatole France. — Pét. : M. SPITZ Eric, SETE - SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL. — Arch. : MOATTI & RIVIERE SARL, 22, rue de Paradis, 75010 PARIS. — Installation de 2 éoliennes de production électrique au 2^e étage de la Tour Eiffel en remplacement des 4 éoliennes prévues au 1^{er} étage (Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) en date du 24-06-1964. Modificatif au PC n° 075-107-11-V-0011 délivré le 20-12-2011. — Date de la décision : 18-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-12-V0054-T01). — 18, rue Pierre Leroux. — Pét. : SASU MONTEBELLO. — Arch. : A-SYMETRIE, 83, rue de Reuilly, 75012 PARIS. — Transfert à la SASU MONTEBELLO. — Date de la décision : 18-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0027). — 10, rue de Talleyrand, 144, rue de Grenelle, 31, rue de Constantine. — Pét. : CREDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE. — Réaménagement d'une agence bancaire en sous-sol, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, sur rues et cour, avec suppression d'un escalier et fermeture de la trémie, démolitions partielles de planchers et de murs porteurs, redistribution intérieure, modifications mineures d'aspect extérieur, regroupement et intégration des équipements techniques dans un édicule sur la terrasse en R + 1 côté cour, ravalement des façades sur rues et cour, rénovation de menuiseries extérieures sur rue et cour, et remplacement de 5 châssis sur cour. Surface créée : 33,7 m². S.T. : 578 m². — Date de la décision : 31-12-2014.

7^e arr. (PC-075-107-14-V0032). — 4, place du Palais Bourbon. — Pét. : S.A. ADVANCE MAGAZINE PUBLISHERS INC. — Réfection de la couverture, remplacement des fenêtres de toit, ravalement des façades, modification de l'édicule d'ascenseur, remplacement partiel des menuiseries extérieures sur cour et réfection du sol de la cour. Immeuble concerné par une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 05-07-1935. — Date de la décision : 22-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-13-V0017). — 76, rue de Provence. — Pét. : S.C.I. PROVENCE 76. — Réhabilitation d'un bâtiment de 6 étages sur un niveau de sous-sol à usage d'hébergement hôtelier et de commerces à rez-de-chaussée avec changement de destination en habitation (15 logements créés), ravalement de la façade sur rue, remplacement des menuiseries extérieures, après démolition de la toiture et du plancher en rez-de-chaussée. Surface créée : 797 m². Surface démolie : 101 m². — Date de la décision : 26-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-13-V0044). — 21, rue Blanche. — Pét. : S.A.S. WHITE KEN. — Réhabilitation et surélévation d'un niveau d'un bâtiment de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage d'équipement sportif avec restauration des parties inscrites, ravalement des façades et réfection de la toiture, redistribution des locaux et des circulations verticales avec fermeture et modification de trémies, création d'une piscine en sous-sol. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 25-03-1980. Surface démolie : 102 m². Surface créée : 441 m². — Date de la décision : 30-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0027). — 33, rue Bergère. — Pét. : RIVP. — Réhabilitation d'un bâtiment de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de bureau avec changement de destination en habitation (12 logements) et commerce, suppression de l'édicule sur cour, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, ravalement des façades, réfection de la couverture et modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue. Surface supprimée : 270. Surface créée : 7 m². S.T. : 255 m². — Date de la décision : 23-12-2014.

9^e arr. (PC-075-109-14-V0034). — 19, rue Saulnier. — Pét. : S.A.R.L. FI4N. — Changement de destination de locaux de bureau en hôtel de tourisme du sous-sol au R + 5 avec redistribution intérieure des locaux, modification de volume au niveau R + 5, suppression d'un ascenseur, modification des baies de fenêtres de la façade sur cour, transformation des 2 niveaux de sous-sols en espaces dédiés à l'hôtel, création d'une piscine au 1^{er} sous-sol et modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue et cour. Surface créée : 594 m². — Date de la décision : 30-12-2014.

10^e arr. (PC-075-110-14-V0029). — 103, rue du Faubourg Saint-Denis. — Pét. : E.U.R.L. LES HALLES. — Changement de destination d'un entrepôt à rez-de-chaussée sur cour en habitation (2 logements créés) et en bureau (117 m²), après démolition d'un muret et d'une partie de bâtiment à rez-de-chaussée pour agrandissement de la cour, et modification des façades. Immeuble concerné par une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en date du 09-03-1992. — Date de la décision : 19-12-2014.

12^e arr. (PC-075-112-13-V0028-T01). — 9 au 11, rue de Toul. — Pét. : S.A.S. PERL. — Transfert du PC n° 075-112-13-V-0028 délivré le 14-11-2014 de la SAS IDEVI représentée par M. GRANGE et la SAS PALLADIO à la SAS PERL représentée par M. LAURIER Alain. — Date de la décision : 16-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-11-V0050-01). — 6 au 8, rue Nicole Reine Lepaute, 46 au 56, avenue de France, 5 au 9 voie FM/13. — Pét. : Mme Isabelle DANGLES, S.A. BOUYGUES IMMOBILIER. — Arch. : M. Jean-Christophe MASSON, 93, rue Montmartre, 75002 PARIS. — Modifications partielles d'aspect extérieur et des agencements de terrasses et espaces verts et suppression du local commun. Modificatif au PC n° 075-113-11-V-0050 délivré le 23-01-2012. — Date de la décision : 22-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-13-V1058). — 6 au 8, rue Giffard, 11 au 13, rue de Bellière. — Pét. : ANTIN RESIDENCES S.A. D HLM. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de 2 à 5 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage de foyer logement pour migrants avec surélévation de 4 étages du bâtiment sur rue et extension du bâtiment de 3 étages côté jardin, pose d'une isolation thermique extérieure, remplacement des menuiseries exté-

rieures, réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse et remplacement des clôtures, abattage de deux arbres et plantation de 12 arbres. Surface supprimée : 159 m². Surface créée : 332 m². S.T. : 1 704 m². Hauteur du projet : 20 m. — Date de la décision : 22-12-2014.

13^e arr. (PC-075-113-14-V0024). — 50 au 52, rue Clisson, 57 au 61, rue Jeanne d'Arc. — Pét. : S.A. COALLIA HABITAT. — Réhabilitation, extension et surélévation de 2 à 3 niveaux d'un foyer en résidence sociale (182 studios créés) et local associatif avec déplacement du passage et du porche d'accès en cœur d'îlot, division de parcelles avec échange de 2 lots, déplacement des trémies d'ascenseurs à tous les niveaux, démolition d'édicules et végétalisation des toitures-terrasses, modification ponctuelle des baies, isolation thermique par l'extérieur des façades, remplacement des menuiseries extérieures sur rue et cour et aménagement des espaces libres. Surface à démolir : 48 m². Surface créée : 1 373 m². S.T. : 1 114 m². — Date de la décision : 22-12-2014.

14^e arr. (PC-075-114-10-V0011-T01). — 4, rue Montbrun, 5, passage Montbrun. — Pét. : S.C.I. PARIS 4 RUE MONTBRUN. — Arch. : CABINET E. COMBAREL D. MARREC, 7, passage Turquetil, 75011 PARIS. — Transfert du PC n° 075-114-10-V-0011 délivré le 04-11-2010 de la société OGIC à la S.C.I. PARIS 4, rue MONTBRUN représentée par M. FERNANDEZ. — Date de la décision : 16-12-2014.

14^e arr. (PC-075-114-14-V0001). — 2 au 12, rue Jules Guesde, 5 P au 11, rue du Texel, 19 au 21, rue Vercingétorix. — Pét. : S.C.I. SOCIETE MAINE-MONTPARNASSE. — Construction de 2 hôtels de tourisme de R + 4 et R + 7 étages et d'un immeuble d'habitation (13 logements créés) de R + 5 étages sur 2 niveaux de sous-sols avec végétalisation des toitures-terrasses et création de 31 places de stationnement après démolition totale de l'hôpital Léopold Bellan de R + 7 étages sur 3 niveaux de sous-sols. Surface supprimée : 8 051 m². Surface créée : 6 793 m². S.T. : 2 195 m². — Date de la décision : 24-12-2014.

14^e arr. (PC-075-114-14-V0030). — 2 au 16, villa Mallebay, 86, rue Didot. — Pét. : M. CARDOT Jean. — Construction d'un bâtiment de 3 niveaux sur 1 niveau de sous-sol à usage de musée après suppression de boxes de stationnement. Surface créée : 304 m². S.T. : 665 m². — Date de la décision : 29-12-2014.

14^e arr. (PC-075-114-14-V0037). — 11 B, rue du Lunain. — Pét. : M. PULLICINO Claude Yacoub. — Changement de destination d'un local artisanal en habitation à rez-de-chaussée et sous-sol de cave en annexe logement, avec création d'un escalier de liaison, (création d'une trémie au rez-de-chaussée) et modification de la façade sur rue. Surface démolie : 2 m². Surface créée : 9 m². — Date de la décision : 18-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-07-V1004-06). — 6, passage de Dantzig. — Pét. : M. PAPAHN Jean, S.N.C. DES ORANGERS DE DANTZIG. — Arch. : M. RAMON Richard, 1, bd de l'Oise, 95030 CERGY-PONTOISE CEDEX. — Modification de l'emprise du 1^{er} sous-sol, suppression du 2^e niveau de sous-sol, installation d'une échelle à crinoline sur la façade jardin du bâtiment B, création de 2 appartements en lieu et place du local d'exposition à rez-de-chaussée du bâtiment A et modification des hauteurs de construction. Modificatif au PC n° 075-115-07-V1004 délivré le 18-06-2008. — Date de la décision : 26-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-12-V0060-01). — 2 au 6, rue des Quatre Frères Peignot, 8 au 36, rue Linois, 7 au 19, rue de l'Ingénieur Robert Keller. — Pét. : M. MENTEYNE Romain, EFIDIS S.A. D'HLM. — Modification du revêtement de façade. Modificatif au PC n° 075-115-12-V-0060 délivré le 16-07-2013. — Date de la décision : 30-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0008). — 24, rue de l'Arrivée. — Pét. : S.C.I. LA CATHEDRALE. — Reconstruction après démolition d'un édicule d'accès à un local commercial sur le parvis. Surface de plancher démolie : 19 m². Surface de plancher créée : 12 m². — Date de la décision : 18-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0038). — 7, rue Clouet. — Pét. : M. BOUARROUDJ. — Restructuration et surélévation d'un bâtiment d'un étage sur un niveau de sous-sol à usage de commerce et d'habitation. Agrandissement du commerce au sous-sol et à rez-de-chaussée et surélévation du logement existant : appartement comprenant quatre niveaux (R + 1 à R + 4). Démolition de l'ensemble des bâtiments sur cour, dépose de la toiture de l'immeuble à réhabiliter. Surface de plancher créée : 270 m² dont commerce 131 m². — Date de la décision : 17-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0039). — 96, rue Falguière, 21 au 29, rue du Docteur Roux, 3 au 9, rue Vigée-Lebrun. — Pét. : INSTITUT PASTEUR. — Construction d'un bâtiment de R + 1 sur un niveau de sous-sol après démolition totale du bâtiment existant. Surface de plancher créée : 345,90 m². Surface de plancher démolie : 336,40 m². — Date de la décision : 17-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0040). — 96, rue Falguière, 3 au 9, rue Vigée Lebrun, 21 au 29, rue du Docteur Roux. — Pét. : INSTITUT PASTEUR. — Construction d'un centre de communication sur le campus de l'Institut Pasteur, après démolition d'un bâtiment provisoire. Surface de plancher créée : 375 m². Surface de plancher démolie 58 m². Hauteur : 7 m. — Date de la décision : 19-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0041). — 34, rue Saint-Amand, 6, place du Général Monclar, 53, rue de Vouillé. — Pét. : SOCIETE COMPAGNIE RASPAIL HAPPY. — Changement de destination d'un commerce en fleuriste (artisanat) avec création d'une devanture et pose de store. — Date de la décision : 17-12-2014.

15^e arr. (PC-075-115-14-V0045). — 11, rue de Villafranca. — Pét. : M. GROB Renaud. — Surélévation d'un niveau d'un bâtiment d'habitation de R + 1 étage avec démolition de la verrière existante et création de 2 terrasses paysagées. Surface créée : 56 m². — Date de la décision : 19-12-2014.

16^e arr. (PC-075-116-11-V0054-T01). — 4, rue de la Tour. — Pét. : S.A.S. FONCIERE COLLIGNON. — Arch. : CABINET MO ARCHITECTES, 24, rue Stalingrad, 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS. — Transfert à la SAS FONCIERE COLLIGNON. — Date de la décision : 17-12-2014.

16^e arr. (PC-075-116-13-V1016-01). — 24, rue François Gérard, 2 au 4, rue George Sand, 47 au 49, avenue Théophile Gautier. — Pét. : F.I.R. — Déplacement de l'élevateur PMR en façade du bâtiment. Modificatif au PC n° 075-116-13-V1016 délivré le 23-09-2013. — Date de la décision : 18-12-2014.

16^e arr. (PC-075-116-14-V0012). — 11, rue Pierre Guérin. — Pét. : M. THIBIERGE Laurent Robert. — Extension avec surélévation de 3 étages (3 logements créés) d'un bâtiment d'habitation de 2 étages + combles sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et jardin, après démolition de la toiture et du plancher des combles, construction d'une extension à rez-de-chaussée sur jardin avec aménagement paysager de l'espace extérieur et ravalement de la façade côté rue. Surface de plancher supprimée : 21,4 m². Surface de plancher créée : 208,9 m². S.T. : 237 m². — Date de la décision : 19-12-2014.

16^e arr. (PC-075-116-14-V0028). — 15, rue d'Andigné. — Pét. : S.C.I. BALHOM. — Déplacement de la piscine existante au niveau rez-de-jardin avec modification de la façade côté jardin, démolition et reconstruction de planchers du sous-sol au rez-de-chaussée et redistribution partielle de la partie habitation. Surface de plancher supprimée : 316,5 m². Surface de plancher créée : 341,5 m². S.T. : 1 163 m². — Date de la décision : 30-12-2014.

16^e arr. (PC-075-116-14-V0032). — 6, impasse des Prêtres, 25, rue des Sablons. — Pét. : M. CABRI-WILTZER Charles. — Surélévation de 2 étages côté rue à 4 étages sur jardin d'un bâtiment de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol à usage d'habitation (6 logements au lieu de 4) et de commerce conservé, après démolition de toitures et de plancher à rez-de-chaussée pour la cuvette de l'ascenseur, ravalement des façades et transformation partielle de parties communes commerciales au sous-sol en local technique. Surface de plancher supprimée : 3 m². Surface de

plancher créée : 238 m². S.T. : 233 m². — Date de la décision : 16-12-2014.

17^e arr. (PC-075-117-08-V0074-04). — 18, rue Lacroix. — Pét. : M. Bruno BEMBARON, S.C.I. ST-MICHEL LUXEMBOURG. — Remplacement de la porte d'accès sur rue, des garde-corps à rez-de-chaussée sur cour, modification de la couleur de la porte d'accès à la cour du bâtiment rue et des châssis de la surélévation, suppression d'un châssis, redistribution du logement en surélévation sur rue et remplacement avec modification de la couleur de la porte d'accès du bâtiment sur cour. Modificatif aux PC n^{os} 075-117-08-V-0074, 075-117-08-V-0074 M 01, 075-117-08-V-0074 M 02 et 075-117-08-V-0074 M 03 délivrés les 04-03-2009, 17-06-2010, 31-01-2011 et 13-03-2014. — Date de la décision : 23-12-2014.

17^e arr. (PC-075-117-14-V0016). — 23, rue Rennequin. — Pét. : M. PANNIER Olivier. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment d'habitation de 3 étages, sur rue et cour, en extension du local d'habitation du R + 3, après démolition de la toiture et ravalement des façades. Surface créée : 71 m². S.T. : 157 m². — Date de la décision : 19-12-2014.

17^e arr. (PC-075-117-14-V0026). — 2 B, rue Léon Cosnard. — Pét. : ANDRE PHILIPPE DEGUELDRE & CIE. — Reconstruction, après démolition, de la toiture-verrière sur cour d'un local commercial utilisé comme studio d'enregistrement. — Date de la décision : 30-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-12-V1040). — 24, rue de la Chapelle, 37, rue Marc Seguin. — Pét. : S.C.I. « LA CHAPELLE ». — Surélévation de 3 étages (12 logements créés) d'un bâtiment de R + 2 étages sur 2 niveaux de sous sol sur rues et cour à usage de commerce, bureaux et habitation, après démolition de la toiture et suppression des 2 appentis sur cour. Surface créée : 581 m². Surface supprimée : 17 m². S.T. : 374 m². — Date de la décision : 31-12-2014.

18^e arr. (PC-075-118-13-V0043). — 8, rue Léon, 32, rue Myrha. — Pét. : S.C.I. STUDIO 360°. — Construction d'un centre culturel et associatif avec salle de spectacle, bâtiment R + 5 sur 1 niveau de sous-sol avec végétalisation de la toiture-terrasse. Surface créée : 1 088 m². S.T. : 303 m². — Date de la décision : 19-12-2014.

19^e arr. (PC-075-119-14-V0031). — 44, avenue Mathurin Moreau. — Pét. : FONDATION OPHTHALMOLOGIQUE ADOLPHE DE ROTHSCCHILD. — Réaménagement d'un local à usage de CINAPIC au 4^e étage en micro-crèche (10 berceaux) avec modification de façade en terrasse. — Date de la décision : 18-12-2014.

19^e arr. (PC-075-119-14-V0035). — 6, rue Mathis. — Pét. : S.A.S. AL SULTAN. — Changement de destination d'un local bureau en artisanat avec modification de la devanture en vue de l'extension d'un traiteur attenante après démolition partielle d'un mur porteur séparant ces deux locaux. — Date de la décision : 18-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0025). — 356, rue des Pyrénées. — Pét. : S.A.R.L. CMD. — Changement de destination d'un local d'artisanat en commerce avec modification de la devanture et pose d'un store. — Date de la décision : 18-12-2014.

20^e arr. (PC-075-120-14-V0033). — 40, rue de Tourtille. — Pét. : M. VOGEL Ludwig, SIEMP, Mme RUEL Françoise, 61, boulevard Saint-Marcel 75013 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment à destination d'habitation et de commerce sur rue, cour et courtoise avec changement de destination partiel du local commercial à rez-de-chaussée sur cour en vue de la création d'une loge de gardien et d'un local de tri sélectif, ravalement de l'ensemble des façades avec pose d'une isolation thermique extérieure côté cour, remplacement des fenêtres et pose de garde-corps et modification des façades à rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date de la décision : 16-12-2014

Liste des permis de démolir délivrés entre le 16 décembre et le 31 décembre 2014.

15^e arr. (IPD-075-115-13-V1002). — 40, rue de la Convention. — SNC COGEDIM RESIDENCE. — Démolition totale d'un ensemble de bâtiments à rez-de-chaussée, 1 et 2 étages, sur rue et jardin. — Date de la décision : 16-12-2014

POSTES A POURVOIR



Avis de vacance de trois postes.

1^{er} poste : avis de vacance du poste de Secrétaire Général(e) du Musée Cognacq-Jay.

Présentation de l'Etablissement Public « Paris Musées » :

Paris Musées est un établissement public administratif, créé le 20 juin 2012 par la Ville de Paris, chargé, depuis le 1^{er} janvier 2013, de la gestion des 14 musées* de la Ville.

*Les 14 musées de Paris Musées sont la Maison de Balzac, le musée Bourdelle, le musée Carnavalet-Musée d'Histoire de la Ville de Paris auquel sont rattachés les Catacombes de Paris et la Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame, le musée Cernuschi, le musée Cognacq-Jay, le musée Galliera, le musée d'art moderne de la Ville de Paris, le musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, le Petit Palais-musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, la maison de Victor Hugo à laquelle est rattachée Hauteville House à Guernesey, le musée de la vie romantique et le musée Zadkine.

Localisation du poste :

Direction : Musée Cognacq-Jay — 8, rue Elzévir, 75003 Paris.

Catégorie : A.

Finalité du poste :

Le/La Secrétaire Général(e) assure la coordination administrative des services du musée en lien étroit avec les membres de l'équipe de Direction du Musée. Il/elle anime directement les services d'accueil, de surveillance et de sécurité et la sous-régie, placés sous sa responsabilité directe, et pilote les moyens administratifs, financiers ou humains nécessaires au bon fonctionnement du musée.

Principales missions :

Le ou la Secrétaire Général(e) est notamment chargé(e) des activités suivantes :

— mettre en œuvre avec la Directrice du Musée et son adjoint le projet d'établissement, l'organisation générale des services et les projets du musée ;

— participer à l'élaboration du Projet Scientifique et Culturel du musée puis à sa mise en œuvre ;

— assurer la gestion budgétaire de l'établissement et l'interface avec la Direction des Affaires Financières de Paris Musées ;

— assurer la gestion des ressources humaines du musée en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines de Paris Musées ;

— piloter et coordonner le suivi des interventions liées au bâtiment, notamment les travaux et l'entretien courant des espaces ;

— seconder et conseiller la Directrice du Musée dans ses responsabilités en matière de sécurité et sûreté de l'établissement ;

— suivre sur le plan organisationnel et logistique, en lien avec les services concernés, la programmation des expositions et des événements ;

— participer avec la Directrice, son adjoint et la responsable du Service d'actions culturelles à la communication institutionnelle et aux opérations de développement des publics ;

— développer la stratégie de communication extérieure du musée et la mettre en œuvre ;

— contribuer de façon dynamique au développement des ressources propres ;

— assurer en lien avec le Bureau de prévention des risques professionnels la mise en œuvre de la politique de prévention, notamment le suivi et la mise à jour du document unique, la mise en place et la réalisation des plans de prévention, le suivi des questions hygiène et sécurité ;

— mettre en œuvre et/ou actualiser les outils d'évaluation des activités du musée, analyser les résultats et proposer, le cas échéant, les mesures correctives à mettre en place ;

— participer à la vie de Paris Musées et représenter le musée aux réunions des secrétaires généraux ;

— suivre l'évolution de la législation et la réglementation et des procédures et en contrôler l'application ;

— effectuer des astreintes (environ toutes les 5 semaines).

Profil, compétences et qualités requises :

Profil :

— expérience confirmée dans un poste d'encadrement et/ou de management de projets ;

— grande rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;

— capacité d'écoute, sens de la négociation et de la communication.

Savoir-faire :

— gestion de projets ;

— capacité à coordonner des projets complexes, y compris à l'international ;

— animation d'équipe ;

— excellentes capacités rédactionnelles.

Connaissances :

— intérêt marqué pour la culture, en particulier pour l'univers muséal ;

— connaissance des règles de comptabilité publique et de gestion de ressources humaines dans la fonction publique ;

— connaissance des règles d'hygiène et de sécurité des E.R.P. ;

— connaissances du Code des marchés publics, droit d'auteur et droit de la propriété intellectuelle ;

— pratique courante de l'anglais souhaitée.

Contact :

Candidature (C.V. et lettre de motivation) à transmettre par courrier électronique à :

La Direction des Ressources Humaines de Paris Musées et la Directrice du Musée Cognacq-Jay.

Email : recrutement.musees@paris.fr et rose-marie.mousseaux@paris.fr.

2^e poste : avis de vacance du poste de responsable de la Régie et de la coordination des expositions du Palais Galliera.

Présentation de l'Établissement Public « Paris Musées » :

Paris Musées est un établissement public administratif, créé le 20 juin 2012 par la Ville de Paris, chargé, depuis le 1^{er} janvier 2013, de la gestion des 14 musées de la Ville.

Localisation du poste :

Palais Galliera, Musée de la Mode de la Ville de Paris, 10, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie, 75016 Paris.

Catégorie : A.

Finalité du poste :

Le/La responsable de la Régie et de la coordination des expositions du Palais Galliera assiste les commissaires d'expositions dans l'élaboration de la liste d'œuvres, coordonne au sein du Musée, des ateliers et des réserves, les opérations de transport et d'installation des œuvres et supervise également les prestations des entreprises intervenant sur les chantiers des expositions.

Principales missions :

Le/La responsable de la Régie et de la coordination des expositions est notamment chargé(e) des activités suivantes :

— assister les commissaires d'exposition dans l'élaboration de la liste des œuvres renseignées et la gestion des prêts ;

— analyser avec les commissaires d'exposition les contraintes liées aux prêts des œuvres ;

— négocier, le cas échéant, en lien avec la Direction des Expositions et des Publications, les conditions de prêt ;

— participer à l'organisation des mouvements des œuvres liées aux expositions ;

— planifier et suivre le travail des prestataires ou préposés chargés de l'installation et désinstallation des œuvres dans le cadre du planning de production de la Direction des Expositions et des Publications ;

— assurer l'interface entre le Secrétariat Général du Musée et la Direction des Expositions et des Publications pour les questions liées au bâtiment : protocole de sécurité, préparation des plans de prévention, respect du cahier des charges du bâtiment ;

— suivre l'intervention des prestataires sur le chantier en lien avec la Direction des Expositions et des Publications et notamment accueillir les prestataires, réceptionner les marchandises, participer aux réunions de chantier et à la réception des travaux et/ou prestations ;

— suivre l'entretien des espaces d'exposition et la maintenance de certains équipements, le cas échéant ;

— coordonner pour le Musée les équipes techniques internes et externes intervenant, le cas échéant, pour le montage et/ou l'exploitation des expositions ;

— assurer le suivi et l'actualisation de l'inventaire du matériel muséographique (éclairages, mobiliers, etc.) et effectuer un reporting régulier à la Direction des Expositions et des Publications ;

— suivre et coordonner les expositions présentées hors les murs en France et les itinérances des expositions, en lien avec le Service d'itinérance de Paris Musées.

Profil, compétences et qualités requises :

Profil :

— formation en histoire de l'art et expérience en Régie des œuvres et montage des expositions ;

— rigueur et autonomie ;

— capacité à travailler en équipe ;

— excellent relationnel.

Savoir-faire :

— pratique courante de l'anglais et maîtrise d'une deuxième langue étrangère souhaitée (espagnol, italien) ;

— maîtrise des logiciels bureautiques usuels et des applications informatiques dédiées.

Connaissances :

— Connaissance des règles propres aux marchés publics.

Contact :

Transmettre dossier de candidature (C.V. et lettre de motivation) par courrier électronique à :

La Direction des Ressources Humaines de Paris Musées et au Secrétariat Général du Palais Galliera, recrutement.musees@paris.fr et benedicte.breton@paris.fr.

3^e poste : avis de vacance du poste de régisseur(se) des expositions du Petit Palais Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Présentation de l'Établissement Public « Paris Musées » :

Paris Musées est un établissement public administratif, créé le 20 juin 2012 par la Ville de Paris, chargé, depuis le 1^{er} janvier 2013, de la gestion des 14 musées de la Ville.

Localisation du poste :

Petit Palais, Musées des Beaux-Arts de la Ville de Paris, avenue Wilson Churchill, 75008 Paris.

Catégorie : A.

Finalité du poste :

Sous l'autorité de la responsable de la régie des expositions, le/la régisseur(se) des expositions assure l'interface entre les services scientifique, administratif et technique et participe à la gestion administrative, juridique et logistique du mouvement des œuvres du Musée. Il/Elle applique les mesures de prévention des risques d'altération des œuvres liés au transport et au stockage des œuvres.

Position dans l'organigramme :

Affectation : Petit Palais — régie des expositions.

Rattachement hiérarchique : sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la régie des expositions.

Principales missions :

Le/La régisseur(se) des expositions est notamment chargé(e) des activités suivantes :

Gestion des prêts, gestion logistique, et organisation des mouvements d'œuvres :

— assurer le suivi des demandes de prêt et le renseignement des listes d'œuvres ;

— assister les commissaires d'exposition pour l'analyse des contraintes liées aux prêts des œuvres (contraintes d'emballage/transport, contraintes de conservation/d'exposition, sécurité des œuvres, frais pour prêts, exigences particulières des prêteurs, etc.) avant transmission à la Direction des expositions et des publications et négocier, le cas échéant, les conditions de prêt ;

— participer à l'organisation des mouvements d'œuvres liées aux expositions (assistance à la définition des cahiers des charges des marchés de transport, planification, logistique, organisation et supervision du transport, enlèvement, livraison, déballage, emballage des œuvres, convoyeurs) dans le cadre du planning de production par exposition établi par la Direction des expositions et des publications ;

— réaliser la planification et assurer le suivi du transport, de l'enlèvement, de la livraison et du déballage/emballage des œuvres empruntées ;

— planifier et suivre le travail des prestataires ou préposés chargés de l'installation/désinstallation des œuvres, dans le cadre du calendrier de production par exposition établi par la Direction des expositions et des publications ;

— assurer le suivi des prestations transports, assurance et accrochages, des œuvres dans le cadre du budget fixé par le service des expositions ;

— dans le cadre des plannings de montage et de démontage, effectuer le suivi de l'intervention des prestataires sur le chantier en lien permanent avec la Direction des expositions et des publications ; accueillir les prestataires et réceptionner des marchandises. Participer aux réunions et à la réception de chantier.

Contrôle technique et scientifique des œuvres :

— suivre l'exploitation de l'exposition, en collaboration avec l'équipe de la conservation préventive ;

— veiller à la conservation préventive des œuvres dans le cadre de l'exposition, du transport ou du stockage ;

— établir les constats d'état contradictoires à l'arrivée et au départ des œuvres empruntées ;

— assister les commissaires d'expositions dans la conduite d'éventuelles opérations de restauration (appel d'offres, évaluation des réponses, suivi des interventions).

Profil, compétences et qualités requises :

Profil :

— formation en histoire de l'art et expérience de gestion de projets et coordination d'équipe ;

— capacités d'analyse et de rédaction ;

— rigueur, autonomie et réactivité ;

— sens de l'organisation et de la négociation.

Savoir-faire :

— maîtrise des procédures de prêt et d'assurance des œuvres d'art, des modes de manipulation et d'installation ;

— maîtrise des logiciels de gestion des collections et de classement (Gcoll, Adlib, File maker pro, logiciels photographiques) ;

— maîtrise des techniques de gestion de projet ;

— pratique courante de l'anglais souhaitée.

Connaissances :

— connaissances approfondies en histoire de l'art ;

— connaissance des méthodes de conservation préventive et de restauration, des techniques d'analyse et de diagnostic ;

— connaissance de l'environnement juridique, institutionnel et professionnel du domaine muséal ;

— notions de techniques de planification, de logistique, techniques de calcul des surfaces, techniques de gestion de stocks.

Contact :

Transmettre le dossier de candidature (C.V. et Lettre de motivation) par courrier électronique à :

La Direction des Ressources Humaines de Paris Musées et le Secrétariat Général du Musée d'art moderne.

Email : recrutement.musees@paris.fr.

Le Directeur de la Publication :

Mathias VICHERAT